

Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux  
Rapport annuel  
2005-2006

Août 2008

**ISBN**  
**En1-43/2006F-PDF**  
**978-0-662-04815-2**



# Sommaire

Le budget fédéral de 2004 comportait un engagement financier pluriannuel de 3,5 milliards de dollars qui a mené à la création, en mai 2005, du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCf). Le PASCf représente l'effort conjoint consenti par des organismes et des ministères fédéraux et des sociétés d'État consolidées pour assurer la gestion du risque ou l'assainissement des sites contaminés qui présentent les risques les plus élevés. Ces sites comprennent ceux qui sont le résultat de gestes posés ou d'activités effectuées par le passé par le gouvernement fédéral et ceux qui relèvent maintenant de la responsabilité directe du gouvernement fédéral, comme les mines abandonnées dans le Nord.

Le PASCf, tiré du précédent Plan d'action accéléré pour les lieux fédéraux contaminés (PAALFC), prévoit un mécanisme permettant d'accélérer l'assainissement des sites contaminés fédéraux qui présentent les risques les plus élevés, ou d'en assurer la gestion, et d'ainsi réduire le passif financier qui leur est associé. Environnement Canada (EC) et le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) administrent conjointement le PASCf dont le Secrétariat, intégré à Environnement Canada, en assure la coordination.

L'exercice financier 2005-2006 était la première année du programme PASCf. Pour donner suite aux travaux accomplis au cours des deux années précédentes dans le cadre du plan accéléré PAALFC, ce nouveau programme amélioré a fourni au gouvernement fédéral une augmentation du financement ainsi qu'un engagement à plus long terme (15 ans) tout en ayant des objectifs similaires au programme initial. Ces derniers comprennent la réduction des risques pour la santé humaine et l'environnement sur les sites contaminés présentant les risques les plus élevés ainsi que du passif financier qui leur est associé.

Les améliorations suivantes ont été apportées au programme initial au cours du présent EF pour que davantage de mesures soient prises sur les sites contaminés fédéraux :

- Les critères d'admissibilité ont été élargis faisant ainsi place aux sites de Classe 1 (Intervention nécessaire) et de Classe 2 (Intervention probablement nécessaire) tel que définis dans le Système national de classification des sites contaminés du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME).
- L'admissibilité a aussi été élargie pour inclure les sociétés d'État consolidées donnant ainsi un mécanisme pour réduire davantage le passif financier fédéral.
- Le financement destiné à l'accomplissement des activités d'évaluation a été multiplié par cinq passant ainsi de 4,48 M\$ en 2004-2005 à 25 M\$ par année avec le nouveau programme.
- Le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a été ajouté au groupe des ministères experts pour offrir des conseils sur la gestion de projets, les technologies innovatrices et la liaison avec l'industrie.
- Des liens avec d'autres priorités gouvernementales ont aussi été ajoutés à titre d'avantages secondaires du programme : la formation et l'emploi des Autochtones, les technologies innovatrices et le redéveloppement des sites contaminés fédéraux en milieu urbain.

Au cours du présent exercice financier, plusieurs activités clés ont été entreprises, déterminant ainsi la voie à suivre au cours des prochaines années. Par exemple, le développement de nouvelles politiques et procédures pour assurer une mise en œuvre efficace du programme, mais aussi l'élaboration de procédures, de matériel d'orientation et de formation à l'intention des gardiens afin d'assurer l'uniformité dans la mise en œuvre du programme et des projets.

Ces bases solides ont contribué à faire doubler, ou presque, le nombre de sites contaminés prioritaires où des travaux ont été entrepris au cours de la première année du programme élargi. Le nombre de projets d'évaluation effectués pendant l'exercice 2005-2006 a aussi augmenté de façon importante.

Au cours de l'exercice financier 2005-2006, le gouvernement du Canada a enregistré une augmentation de 5 p.100 de son passif financier pour les sites contaminés fédéraux (de 2,87 M\$ à 3,01 M\$). C'était à prévoir, compte tenu que le financement disponible pour les travaux d'évaluation a été multiplié par cinq, entraînant ainsi l'identification de nouveaux sites où l'assainissement ou la gestion des risques pourrait être nécessaire. L'augmentation du financement pour l'évaluation entraîne une estimation plus juste du passif financier fédéral pour les sites contaminés fédéraux. Cependant, l'impact sur l'augmentation du passif financier va décroître à mesure que le programme progressera et que toutes les évaluations nécessaires des sites seront faites.

Si vous avez des questions ou des commentaires à propos de ce rapport, ou si vous désirez obtenir des exemplaires supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Secrétariat du PASC  
Division des sites contaminés  
Direction des activités de protection de l'environnement  
Environnement Canada  
70, rue Crémazie, 6<sup>e</sup> étage, Gatineau, Québec K1A 0H3  
Tél. : (819) 934-2155  
Télécop. : (819) 994-0502  
Courriel : fcsap.pascf@ec.gc.ca

**Statistiques pour l'exercice financier 2005-2006...**

<b>155,65</b>	millions de dollars provenant du PASC ont été consacrés à des projets de gestion des sites fédéraux contaminés, à la gestion du programme, et au Secrétariat et services de soutien expert.
<b>130,45</b>	millions de dollars provenant du PASC ont été consacrés à des projets de suivi et d'entretien, et d'assainissement ou de gestion du risque au cours de l'exercice 2005-2006.
<b>22,22</b>	millions de dollars provenant des gardiens ont été consacrés à des projets de suivi et d'entretien, et d'assainissement et de gestion du risque du PASC.
<b>11,63</b>	millions de dollars provenant du PASC ont été consacrés à des projets d'évaluation.
<b>98</b>	projets prioritaires de suivi et d'entretien, et d'assainissement ou de gestion du risque ont été financés.
<b>660</b>	sites où l'évaluation a été financée (183 projets).

# Table des matières

<b>1.0</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>7</b>
<b>1.1</b>	<b>Structure du programme .....</b>	<b>8</b>
<b>1.2</b>	<b>Administration du programme .....</b>	<b>10</b>
<b>1.3</b>	<b>Ressources du programme .....</b>	<b>10</b>
<b>1.4</b>	<b>Types de projets .....</b>	<b>11</b>
<b>2.0</b>	<b>Réalisations du programme en 2005-2006 – Projets du PASCF .....</b>	<b>13</b>
<b>2.1</b>	<b>Sites prioritaires du PASCF .....</b>	<b>14</b>
2.1.1	Approbation des demandes de financement et dépenses du PASCF .....	14
2.1.2	Projets d'évaluation .....	14
2.1.3	Projets de suivi et d'entretien .....	18
2.1.4	Projets d'assainissement et de gestion des risques .....	19
<b>2.2</b>	<b>Emplacement des projets de suivi et d'entretien, et d'assainissement et de gestion des risques du PASCF .....</b>	<b>1</b>
<b>2.3</b>	<b>Nature de la contamination aux projets de suivi et d'entretien, et d'assainissement et de gestion des risques financés par le PASCF .....</b>	<b>24</b>
<b>2.4</b>	<b>Réalisations des projets de suivi et d'entretien, et d'assainissement et de gestion des risques du PASCF .....</b>	<b>26</b>
<b>3.0</b>	<b>Réalisations du programme en 2005-2006 – Liens .....</b>	<b>30</b>
<b>3.1</b>	<b>Principales activités en 2005-2006.....</b>	<b>30</b>
3.1.1	Liens socioéconomiques .....	30
3.1.2	Liens avec les technologies innovatrices.....	32
3.1.3	Friches industrielles fédérales.....	36
<b>4.0</b>	<b>Réalisations du programme en 2005-2006 – Administration du programme .</b>	<b>37</b>
<b>4.1</b>	<b>Principales activités en 2005-2006.....</b>	<b>37</b>
4.1.1	Secrétariat du PASCF .....	37
4.1.2	Secrétariat du Conseil du Trésor.....	38
4.1.3	Ministères experts .....	38
<b>5.0</b>	<b>Mesure du rendement et regard vers l'avenir.....</b>	<b>40</b>
<b>5.1</b>	<b>Passif des sites contaminés fédéraux.....</b>	<b>40</b>
<b>5.2</b>	<b>Conclusion .....</b>	<b>42</b>
<b>Annexe 1 :</b>	<b>Méthodologie pour la sélection, la classification et l'admissibilité des projets du PASCF .....</b>	<b>44</b>
<b>Annexe 2:</b>	<b>Évaluation des risques pour la santé humaine et l'environnement sur les sites contaminés fédéraux .....</b>	<b>47</b>
<b>Annexe 3:</b>	<b>Tableaux des dépenses.....</b>	<b>49</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Dépenses du projet pour chacun des gardiens.....	12
Tableau 2 : Résumé des demandes de financement de projets et dépenses réelles pour l'EF 2005 -2006.....	13
Tableau 3 : Nombre de projets d'évaluation et de sites par province ou territoire.....	14
Tableau 4 : Nombre de projets d'évaluation et de sites par gardien.....	14
Tableau 5 : Répartition des projets de suivi et d'entretien et d'assainissement ou de gestion du risque par province ou territoire.....	23
Tableau 6 : Passif des sites contaminés par gardien au 30 mars 2006.....	40

## Liste des figures

Figure 1 : État des projets d'évaluation par étape.....	15
Figure 2 : Mesures de suivi et d'entretien.....	17
Figure 3 : Mesures d'assainissement et de gestion du risque prises pour les projets de suivi et d'entretien et pour ceux d'assainissement et de gestion des risques...	19
Figure 4 : Projets de suivi et d'entretien et d'assainissement et de gestion du risque pour des travaux effectués en 2005-2006.....	24
Figure 5 : Types de contaminants aux sites des projets d'assainissement et de gestion des risques, et de suivi et d'entretien.....	25
Figure 6 : Milieux contaminés sur les sites des projets s'assainissement et de gestion du risque et de suivi et d'entretien.....	26
Figure 7 : Progrès des projets de suivi et d'entretien du PASCf en 2005-2006.....	27
Figure 8 : Progrès des projets d'assainissement et de gestion du risque de plus d'un million de dollars en 2005-2006.....	28
Figure 9 : État des projets de suivi et d'entretien et d'assainissement et de gestion du risque du PASCf par étape.....	32
Figure 10 : Mesures d'assainissement conventionnelles versus mesures innovatrices.....	32
Figure 11a : Répartition des mesures innovatrices d'assainissement, 2005-2006.....	32
Figure 11b : Répartition des mesures conventionnelles d'assainissement, 2005-2006.....	33

## 1.0 Introduction

Le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCF) a été élaboré à la suite de l'engagement budgétaire pluriannuel de 3,5 milliards de dollars pris en 2004 pour agir sur les sites contaminés fédéraux hautement prioritaires. Le PASCF, un programme à coûts partagés échelonné sur 15 ans, approuvé en 2005, vise à aider les ministères, organismes et sociétés d'État consolidées (gardiens) à réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement sur les sites contaminés dont ils sont responsables. Le PASCF représente l'effort conjoint des gardiens pour identifier les sites contaminés, les évaluer et les classer en ordre de priorité, et pour veiller à ce qu'ils soient gérés de manière efficace en fonction de l'importance du risque pour la santé humaine et l'environnement. Quatorze gardiens étaient impliqués dans le programme au cours de cet exercice financier 2005-2006.

Le PASCF comporte plusieurs objectifs :

1. assainir les sites contaminés fédéraux où une intervention est ou peut être nécessaire (c.-à-d. Classe 1 et 2 en vertu du Système national de classification (SNC) ou un système de classification équivalent) ou gérer les risques posés par ces sites;
2. réduire le passif financier fédéral associé aux sites contaminés fédéraux connus ou l'empêcher d'augmenter dans le cas des sites connus faisant l'objet de travaux de suivi et entretien;
3. réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement dans les sites fédéraux où les risques sont les plus élevés;
4. augmenter la confiance du public dans la gestion globale des sites contaminés fédéraux et dans l'atténuation des risques et l'assainissement de chacun des sites contaminés.

Un site contaminé est un site où la concentration des substances 1) est supérieure aux valeurs naturelles (les valeurs naturelles étant celles d'une zone qui n'est pas influencée par les produits chimiques libérés par le site évalué) et représente, ou pourrait représenter, un danger immédiat ou à long terme pour la santé humaine ou l'environnement, ou 2) dépasse les niveaux précisés dans les politiques et la réglementation<sup>1</sup>. Les sites contaminés fédéraux sont le résultat de pratiques antérieures que l'on appliquait sans avoir mesuré leurs répercussions sur l'environnement et qui pourraient aujourd'hui constituer des risques importants pour la santé humaine et l'environnement, tant aux collectivités qu'à la faune ou à la pêche. Entres autres, ces sites comptent des ports, des bases militaires, des sites du réseau avancé de préalerte (DEW), des emplacements réservés aux Premières nations ainsi que des phares. Le gouvernement fédéral gère également la contamination faite par autrui sur des terres publiques dont la responsabilité lui incombe maintenant, comme les mines abandonnées dans le Nord.

Le PASCF repose sur l'ancien Plan d'action accéléré pour les lieux fédéraux contaminés (PAALFC) qui a existé pendant deux ans. Avant la création du programme de deux ans, la plupart des ministères et organismes réaffectaient des fonds destinés à d'autres priorités pour gérer les risques associés aux sites contaminés fédéraux ou pour les assainir. On estime que ces réaffectations de fonds ont atteint 100 millions de dollars par année<sup>2</sup>. Dans la plupart des cas, ces dépenses étaient engagées par un petit nombre de ministères qui étaient responsables de la plus grande proportion de sites contaminés de la grande maison fédérale.

---

<sup>1</sup> L'« Approche fédérale en matière de sites contaminés », élaborée par le Groupe de travail sur la gestion des sites contaminés, novembre 1999.

<sup>2</sup> « Agir pour assainir les sites contaminés fédéraux : une priorité environnementale et économique », Environnement Canada, juillet 2005, page ii.

L'exercice financier 2005-2006 fut la première année du programme amélioré, le PASCf. Les changements clés et les ajouts au programme comprennent :

- L'inclusion de sociétés d'État comme gardiens éligibles au financement de programme.
- L'élargissement des critères d'admissibilité, faisant ainsi place aux sites de Classe 2 et ceux dont le coût total est estimé à moins de 1 M \$.
- L'augmentation du plafond de financement disponible pour les projets d'évaluation (jusqu'à de 25 M \$) et une importante augmentation du financement pour les projets prioritaires.
- L'amélioration des possibilités pour que les gardiens puissent transférer des fonds entre les projets prioritaires et ceux d'évaluation.
- Le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a été ajouté au groupe d'experts pour offrir de l'aide technique au Secrétariat du PASCf et aux gardiens.

Pour plus de détails sur les critères d'admissibilité et la formule de financement, veuillez vous référer à l'Annexe 1 – Méthodologie pour la sélection des projets du PASCf et l'Annexe 2 – Évaluation des risques pour la santé humaine et l'environnement sur les sites contaminés fédéraux.

### **1.1 Structure du programme**

Le PASCf s'ajoute aux activités de gestion des sites contaminés fédéraux entreprises par les gardiens. Le financement du programme est destiné aux sites prioritaires où la nature et la mobilité des contaminants constituent les plus grands risques pour la santé humaine et l'environnement. La responsabilité de la gestion des sites contaminés incombe aux gardiens. Ces derniers sont les champions des projets et sont responsables de leur exécution. Ils sont tenus d'identifier les sites préoccupants et de les classer par ordre de priorité, de mener des évaluations de risques, d'élaborer des plans d'assainissement et de gestion des risques et de préparer des propositions de demande d'aide financière conformes à leurs plans de gestion, d'exécuter les projets approuvés et de réaliser les objectifs énoncés dans leurs plans de gestion et leurs propositions de projets. De plus, les gardiens doivent établir un nombre maximum de relations avec d'autres secteurs tels que la formation et l'emploi des Autochtones, l'utilisation de technologies innovatrices et les friches industrielles fédérales lorsque c'est possible.

Environnement Canada (EC) et le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) administrent conjointement le PASCf. Son Secrétariat est intégré à EC et assure, conjointement avec le SCT, la surveillance, l'administration et la coordination du programme, de même que la surveillance des progrès accomplis. Le Secrétariat administre les aspects non financiers du programme dont la gestion du processus de sélection des projets, le développement et la mise à jour du site Internet, les communications, la production des rapports et la surveillance des progrès accomplis. Le SCT vérifie que le programme concorde avec les politiques sur la gestion des biens immobiliers fédéraux du Conseil du Trésor (CT), y compris en ce qui concerne les sites contaminés fédéraux, examine les aspects financiers des propositions, évalue la capacité de réaffectation des fonds des gardiens et administre les fonds. De plus, il donne des conseils au Secrétariat du PASCf sur la surveillance des progrès accomplis à l'échelle du gouvernement quant à l'affectation des fonds pour les sites contaminés fédéraux relevant du PASCf.

Trois ministères experts (Environnement Canada (EC), Santé Canada (SCan) et Pêches et Océans Canada (MPO)) donnent des conseils au Secrétariat pour élaborer des pratiques exemplaires et les faire connaître afin de s'assurer que les gardiens adoptent une démarche cohérente d'évaluation des risques pour la santé humaine et l'environnement dans l'ensemble du programme. En outre, ces trois ministères experts :

- donnent aux gardiens des conseils et de la formation propres à chacun des projets;
- contribuent à communiquer aux gardiens les règles et les politiques du programme;



- contribuent à l'élaboration de documents d'orientation ainsi qu'à la compréhension et à la gestion des questions sanitaires et écologiques,
- assurent les communications avec les homologues provinciaux et territoriaux;
- dirigent et coordonnent les activités des groupes de travail interministériels régionaux;
- fournissent des conseils sur la gestion et la communication des risques, les stratégies de communication, la sensibilisation du public;
- agissent à titre de sources de connaissance experte des lois fédérales sur l'environnement (*Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE)*, *Loi sur les pêches*, *Loi sur les espèces en péril*, *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE)*).

Ces trois ministères experts exercent également leurs mandats respectifs en matière de conformité aux exigences réglementaires. EC et SC s'emploient à améliorer les évaluations des risques pour la santé et l'environnement et à en faire une partie essentielle du processus de sélection des projets, tandis que le MPO veille à ce que les activités passées, présentes et futures de gestion des risques ou d'assainissement des sites ne nuisent pas davantage au poisson ou à son habitat.

Dans le cadre d'un nouvel ajout au programme en 2005-2006, le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) fournit un soutien expert au programme par l'élaboration d'outils de gestion de projet que peuvent utiliser les gardiens afin de contribuer à une mise en œuvre réussie des projets d'assainissement. TPSGC est également responsable d'acheminer de l'information sur les technologies innovatrices de façon à ce que les gardiens, d'autres ordres de gouvernement et l'industrie puissent en tirer profit ainsi que de la mise en œuvre du programme. De plus, TPSGC assure la liaison avec les intervenants de l'industrie, afin qu'ils soient au courant et en mesure de renforcer la capacité de réaliser les prochaines demandes relatives au programme.

Deux autres ministères, Industrie Canada et Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSO), appuient le programme pour les questions qui relèvent de leurs mandats respectifs. Ainsi, Industrie Canada déploie ses efforts afin d'optimiser la participation de l'industrie canadienne de l'assainissement et de faciliter l'introduction et l'utilisation de technologies innovatrices d'assainissement pour les sites fédéraux. Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSO) offre un soutien au programme en maximisant les liens socioéconomiques, entre autres, avec des études portant sur l'offre et la demande du marché du travail et par la promotion des possibilités de formation et d'emploi.

Les deux groupes interministériels qui suivent offrent un appui au PASCF.

1. **Le Comité directeur pour les sites contaminés fédéraux.** Le Comité directeur est un groupe interministériel au niveau du sous-ministre adjoint (SMA) chargé de superviser la mise en œuvre du PASCF. Coprésidé par EC et le SCT, il comprend des représentants de tous les gardiens fédéraux responsables de sites contaminés et des ministères experts, ainsi que des représentants d'autres ministères, organismes et sociétés d'État intéressés par le programme. Le Comité directeur supervise la mise en œuvre du programme et est chargé de l'établissement des priorités des projets, de la surveillance des progrès accomplis et de la formulation de recommandations sur l'affectation des fonds pour les sites relevant du PASCF. Le Comité directeur recommande une orientation stratégique, approuve les plans de travail du Secrétariat et des ministères experts, guide l'élaboration du plan stratégique, approuve les options de financement et formule des recommandations sur le financement.
2. **Le Groupe de travail sur la gestion des sites contaminés (GTGLC).** Le GTGLC, créé en 1995, examine et propose une démarche fédérale commune pour la gestion des sites contaminés dont le gouvernement fédéral a la garde et pour les questions connexes. Ce comité est formé de tous les gardiens responsables des sites contaminés et des ministères experts. Il a contribué à l'élaboration de

procédures, d'outils, de documents d'orientation et d'autres résultats importants du PASCf. Il a de plus revu la liste des sites où les risques sont élevés.

## **1.2 Administration du programme**

Programme complet échelonné sur 15 ans, le PASCf a été créé pour aider les gardiens à réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement en s'occupant des sites contaminés fédéraux où les risques sont les plus élevés et en réduisant le passif financier connexe. Les fonds du PASCf peuvent être utilisés pour mener des évaluations des sites, assurer l'assainissement et la gestion des risques ou effectuer des travaux de suivi et d'entretien. Pour être admissibles au financement pour l'assainissement et la gestion des risques, les sites doivent être de classe 1 ou de classe 2 selon la définition du Système national de classification (SNC) du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME)<sup>2</sup>.

En reconnaissance du «principe pollueur-payeur» sous-jacent au programme, le PASCf fonctionne sur une base de partage des coûts avec les gardiens. Pour aider ces derniers à classer leurs sites contaminés, le PASCf finance leurs évaluations selon un ratio de 80:20 (PASCf et les gardiens), à concurrence de 25 millions de dollars par année. Pour les projets d'assainissement et de gestion des risques, et de suivi et d'entretien estimés à 10 millions de dollars ou moins, les coûts sont aussi partagés selon un ratio de 80:20 (PASCf et les gardiens). Toutefois, si les coûts d'un projet d'assainissement et de gestion des risques ou de suivi et d'entretien sont estimés à plus de 10 millions de dollars, la part du gardien est réduite à 10 p. 100 pour le montant qui dépasse cette somme et le solde devient admissible au financement du PASCf. À titre exceptionnel, certains projets importants dont le coût total dépasse 90 millions de dollars peuvent être entièrement financés par le programme.

Le Secrétariat du PASCf et les ministères experts étudient les projets soumis par les gardiens en fonction des critères de sélection (voir l'annexe 2 : Méthodologie pour la sélection des projets du PASCf). Les options de financement sont élaborées en collaboration avec le Groupe interministériel de travail sur la gestion des sites contaminés (GTGLC). On s'attend à ce que la liste des sites prioritaires change à l'avenir, au fur et à mesure que les projets d'assainissement et de gestion des risques évoluent, que de nouveaux sites sont pris en considération et que les plans d'assainissement et de gestion des risques sont peaufinés.

## **1.3 Ressources du programme**

Dans le discours du Trône de février 2004 et le budget de 2004, le gouvernement du Canada s'est engagé à verser 3,5 milliards de dollars sur plusieurs années pour le nettoyage des sites contaminés dont il est responsable. Par la suite, en 2005, il a créé le PASCf, un programme de financement sur 15 ans dans le cadre duquel, sur les 3,5 milliards de dollars engagés, il a approuvé le versement de 1,454 milliard de dollars pour les cinq premières années.

En 2005-2006, le gouvernement a approuvé le financement des projets d'évaluation, d'assainissement et de gestion des risques, de suivi et d'entretien, des activités de gestion et de soutien du programme pour les ministères experts, le Secrétariat du PASCf et le SCT. En 2005-2006, jusqu'à 190 millions de dollars pouvaient être affectés aux projets d'assainissement et de gestion des risques, de suivi et d'entretien ainsi que d'évaluation, mais sur l'ensemble de ces fonds, seulement 25 millions de dollars devaient servir aux

---

<sup>2</sup> Le Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) offre aux gouvernements du Canada la principale tribune pour élaborer conjointement les politiques environnementales et les orientations techniques pour la gestion de l'environnement. Le Système national de classification (SNC) est un outil d'évaluation des sites contaminés en fonction de leurs effets nuisibles actuels ou éventuels sur la santé humaine et sur l'environnement. Les sites sont classés de la façon suivante :

- Classe 1 – Intervention nécessaire
- Classe 2 – Intervention probablement nécessaire
- Classe 3 – Intervention peut-être nécessaire
- Classe N – Intervention peu probable
- Classe I – Renseignements insuffisants

projets d'évaluation. Sur les 190 millions de dollars disponibles en 2005-2006, les gardiens en ont sollicité 153 millions.

Pour permettre aux gardiens de gérer leurs sites contaminés avec plus de souplesse, le PASCf les a autorisés à réaffecter les fonds qui leur sont accordés en cours d'exercice entre les projets de suivi et d'entretien, d'assainissement et de gestion des risques, et d'évaluation, pour autant que le montant ne dépasse pas 100 000 dollars ou 5 p. 100 (selon le plus élevé) des fonds du PASCf pour les projets de suivi et d'entretien, et d'assainissement et de gestion des risques. Cela donne aux gardiens la flexibilité pour faire face aux situations imprévues au cours d'un exercice, tout en continuant de progresser et de respecter les exigences du programme.

#### **1.4 Types de projets**

Trois types de projets sont financés dans le cadre du PASCf : l'évaluation, le suivi et l'entretien, et l'assainissement et la gestion des risques.

**Projets d'évaluation** – Le financement des travaux d'évaluation est une partie importante du PASCf. Au cours des projets d'évaluation, on effectue une analyse détaillée pour connaître la nature et l'étendue de la contamination des sites, ce qui permet de déterminer les risques qu'ils constituent pour la santé humaine et l'environnement. Pour estimer à pleine échelle la gravité de la contamination dans un site particulier, il faut employer des moyens complexes et le processus prend beaucoup de temps (voir les étapes 1 à 5 du *Processus en dix étapes*). Après avoir évalué les sites contaminés, le gouvernement peut estimer de façon plus précise le passif financier qui leur est associé.

**Projets d'assainissement et de gestion des risques** – Un plan de projet d'assainissement ou de gestion des risques circonscrit les différentes options possibles et recommande la meilleure méthode de réduction des risques pour la santé humaine et l'environnement. Ce plan est élaboré pour les sites prioritaires à la suite d'une évaluation. La méthode d'assainissement choisie est conçue pour régler les conditions uniques du site où elle sera mise en œuvre. Les activités d'assainissement les plus communes comprennent la réduction de l'exposition aux contaminants dangereux par leur élimination, leur destruction ou leur confinement. Un site a été traité correctement lorsque le plan d'assainissement ou celui de gestion des risques a été mis en œuvre. La surveillance à long terme, au besoin, serait entreprise par la suite.

Un élément important du processus d'assainissement est la consultation publique et le partage de renseignements, surtout avec les collectivités situées à proximité des projets où des travaux ont été faits ou seront entrepris. Les gardiens partagent les renseignements avec les collectivités avoisinantes lors de séances d'information publiques, d'ateliers et d'autres activités de communication.

**Projets de suivi et d'entretien** – Les activités de suivi et d'entretien ne sont amorcées que dans des circonstances exceptionnelles, lorsqu'il faut empêcher que des dommages environnementaux graves ou des catastrophes ne surviennent avant la fin de l'évaluation du site ou l'élaboration du plan d'action. Ces activités sont entreprises quand il faut prévenir un désastre environnemental imminent pouvant nuire aux êtres humains et aux animaux sauvages. Ces projets sont généralement exécutés sur le site de mines abandonnées ou inexploitées, ou d'autres grands sites où la contamination est importante.

On prend des mesures de suivi et d'entretien à court terme pour réduire ou prévenir la propagation de la contamination tandis que l'on élabore et étudie les options d'assainissement possibles (voir les étapes 5 à 7 du *Processus en dix étapes*). Ces projets nécessitent de gérer les problèmes sanitaires et environnementales et de maintenir l'infrastructure nécessaire, telle que les structures de soutènement et les autres mesures de gestion des risques servant à recueillir et à traiter l'eau contaminée. Diverses méthodes et approches peuvent être utilisées en fonction des circonstances :

- surveiller les sites;
- afficher des mises en garde;
- limiter l'accès aux sites;
- modifier l'utilisation du sol du site, ou autour de celui-ci;
- isoler les contaminants ou les polluants en les stabilisant;
- ériger des murs coupe-feu;
- recouvrir le site;
- procéder à un assainissement partiel.

L'approche adoptée varie selon la nature des risques présents sur chaque site. Il faut remarquer que les projets de suivi et d'entretien font partie de la même enveloppe de financement que les projets d'assainissement, puisque dans ces deux catégories de projets, la sélection est fondée sur les risques encourus et les répercussions sur la santé et l'environnement.

Les progrès relatifs à la gestion des projets du PASCF font l'objet d'un suivi conformément aux dix étapes de l'*Approche fédérale en matière de sites contaminés* du GTGLC (voir l'encadré à droite).

La gestion d'un site contaminé est une entreprise complexe qui comporte de nombreuses facettes, surtout quand les sites sont de grande taille et hautement contaminés. Les sites contaminés peuvent contenir divers types de contaminants se présentant sous différentes formes (ex. : sol, eaux souterraines). Compte tenu de cette variabilité, il est possible que les travaux d'assainissement soient menés à différents moments du cycle de vie du projet, ce qui peut modifier la description des progrès accomplis. De plus, dans un site contaminé, les activités ne sont pas nécessairement effectuées de façon linéaire telle que décrit dans le *Processus en dix étapes*. C'est notamment le cas des sites où l'on effectue des travaux de suivi et d'entretien, puisqu'on y entreprend parfois, en toute urgence, des activités qui sont normalement prévues dans le cadre d'étapes postérieures, dans le but d'empêcher qu'un événement environnemental grave ne survienne, et ce, même si les activités qui s'inscrivent dans les étapes précédentes n'ont pas encore été menées à bien.

#### **Approche fédérale pour le traitement des lieux contaminés : Processus en dix étapes**

Étape 1 – *Repérage des lieux suspects* : Permet d'établir si un site pourrait être contaminé d'après les activités (passées ou présentes) menées sur le lieu ou à proximité de ce dernier.

Étape 2 – *Examen historique* : Collecte et examen de tous les renseignements historiques se rapportant au lieu.

Étape 3 – *Essais initiaux* : Permet d'établir provisoirement en quoi consiste la contamination et quel est l'état d'un site.

Étape 4 – *Classification du lieu contaminé au moyen du Système national de classification des lieux contaminés du CCME* : Permet d'affecter un ordre de priorité au site pour les activités futures d'enquête, d'assainissement ou de gestion des risques.

Étape 5 – *Essais détaillés* : Portent sur des zones préoccupantes précises relevées à l'étape 3 et fournissent des enquêtes et des analyses plus approfondies.

Étape 6 – *Reclassification du lieu à l'aide du Système national de classification du CCME* : Actualisation du rang accordé d'après les résultats des essais détaillés.

Étape 7 – *Élaboration d'une stratégie d'assainissement ou de gestion du risque* : Élaboration d'un plan particulier au site pour régler les problèmes de contamination.

Étape 8 – *Mise en œuvre de la stratégie d'assainissement ou de gestion du risque* : Mise en œuvre du plan particulier qui s'attaque aux problèmes de contamination.

Étape 9 – *Échantillonnage de confirmation et rapport final* : Consiste à vérifier si la stratégie d'assainissement et de gestion des risques est réussie et à recueillir des données à ce sujet.

Étape 10 – *Suivi à long terme* : Si nécessaire, pour que les objectifs d'assainissement et de gestion des risques à long terme soient atteints.

Source : *Approche fédérale en matière de lieux contaminés*, 1999.

Note : Les étapes indiquent à quel stade le site en est rendu, et non pas l'effort associé à chacune des étapes. L'étape 8 nécessite beaucoup plus de temps et d'efforts que les autres.

## 2.0 Réalisations du programme en 2005-2006 – Projets du PASCF

En 2005-2006, 14 gardiens ont entrepris des activités pour neuf projets de suivi et d'entretien, 89 projets d'assainissement et de gestion des risques et 183 projets d'évaluation. Le tableau ci-dessous présente le nombre de projets d'évaluation, de suivi et d'entretien, et d'assainissement et de gestion des risques, ainsi que les dépenses totales du PASCF pour chacun des gardiens fédéraux.

**Tableau 1: Dépenses du PASCF pour chacun des gardiens**

Gardien	Évaluation		Suivi et entretien		Assainissement et gestion des risques	
	Nombre	Fonds du PASCF dépensés	Nombre	Fonds du PASCF dépensés	Nombre	Fonds du PASCF dépensés
Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)	13	563 200	--	--	--	--
Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)	--	--	--	--	1	515 076
Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)	3	29 172	--	--	--	--
Service correctionnel du Canada (SCC)	13	480 000	--	--	2	8 874
Environnement Canada (EC)	13	375 985	--	--	1	1 771 051
Pêches et Océans (MPO)	22	2 353 050	--	--	36	832 111
Santé Canada (SCan)	--	--	--	--	4	1 128 338
Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC - Programme des affaires indiennes et inuit)	14	1 738 913	--	--	12	4 249 798
Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC - Programme des affaires du Nord)	13	623 806	9	51 102 723	10	18 405 822
Défense nationale (DN)	13	2 794 324	--	--	17	42 742 674
Ressources naturelles Canada (RNCan)	5	83 767	--	--	--	--
Agence Parcs Canada	23	828 735	--	--	2	620 000
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	22	1 054 495	--	--	--	--
Gendarmerie royale du Canada (GRC)	23	183 099	--	--	--	--
Transports Canada (TC)	6	522 184	--	--	4	9 074 530
<b>Total</b>	<b>183</b>	<b>11 630 730</b>	<b>9</b>	<b>51 102 723</b>	<b>89</b>	<b>79 348 274</b>
<b>Total des fonds du PASCF dépensés pour des projets d'évaluation, de suivi et d'entretien, et d'assainissement et de gestion des risques</b>	<b>142 081 727</b>					

## 2.1 Sites prioritaires du PASCF

### 2.1.1 Approbation des demandes de financement et dépenses du PASCF

Le tableau 2 présente les financements approuvés par le PASCF ainsi qu'un résumé des sommes du PASCF réellement dépensées et des dépenses des gardiens, montrant que les accords de financement 80:20 et 90:10 ont été respectés ou dépassés. À titre exceptionnel, certains projets importants sont entièrement financés par le PASCF.

**Tableau 2: Résumé des demandes de financement de projet approuvées et des dépenses réelles pour l'EF 2005-2006**

Type de projet	Dépenses prévues du PASCF	Travaux entrepris au cours de l'exercice 2005-2006				
		Nombre de projets	Nombre de sites	Sommes du PASCF dépensées	Dépenses des gardiens	Ratio ajusté (PASCF et gardien) <sup>3</sup>
Suivi et entretien	51,29 M\$	9	9	51,10 M\$	3,14 M\$	80:20
Assainissement/gestion des risques (étapes 6 à 9)	87,39 M\$	89	126	79,35 M\$	19,08 M\$	81:19
Évaluation (étapes 1 à 6)	14,30 M\$	183	660	11,63 M\$	3,76 M\$	76:24
<b>TOTAL</b>	<b>152,98 M\$</b>			<b>142,08 M\$</b>	<b>25,98 M\$</b>	

### 2.1.2 Projets d'évaluation

Outre la réalisation d'activités de suivi et d'entretien, et d'assainissement et de gestion des risques dans les 98 sites prioritaires, les fonds du PASCF ont aussi été consacrés à 183 projets d'évaluation. Dans certains cas, un projet porte sur plus d'un site. Par exemple, en 2005-2006, AINC - Programme des affaires du Nord a exécuté 1 projet ("Investigations – sites I") portant sur 73 sites. Les fonds du PASCF pour les projets d'évaluation sont affectés sur une base annuelle.

La plupart des projets qui reçoivent des fonds du PASCF pour des évaluations sont soumis aux étapes 1 à 6 du *Processus en dix étapes*. Le financement de projets d'évaluation représente une partie importante du PASCF, puisqu'il s'agit de circonscrire et d'analyser, de façon détaillée, la nature et l'étendue de la contamination, ce qui aide à déterminer quels sont les risques pour la santé humaine et pour l'environnement, et donc à estimer de façon plus précise l'importance du passif financier.

Le tableau 3 présente une répartition des projets d'évaluation qui ont été effectués dans chacune des provinces et chacun des territoires. C'est en Colombie-Britannique que le plus grand nombre de projets d'évaluation (198 projets) a été réalisé en 2005-2006, en grande partie en raison des 106 projets d'évaluation menés dans cette province par le MPO. Le tableau 4 fournit une répartition du nombre de projets d'évaluation par gardien. Le MPO a procédé à la plupart des projets d'évaluation en 2005-2006.

<sup>3</sup> Trois projets de suivi et d'entretien (mine Faro, mine Colomac et mine Giant) et trois projets d'assainissement et de gestion des risques (5<sup>e</sup> escadre Goose Bay, contamination par le TCE, Valcartier et DYE-M – assainissement du réseau DEW de Cape Dyer) ont été entièrement financés par le PASCF. En conséquence, ces projets n'ont pas été pris en considération pour le calcul du partage des coûts.

**Tableau 3 : Nombre de projets d'évaluation par province ou territoire**

Province ou territoire	Nombre de projets	Nombre de sites	Fonds du PASCFC dépensés (\$)
Colombie-Britannique	18	198	1 161 698
Alberta	16	34	1 360 130
Saskatchewan	4	4	207 265
Manitoba	8	9	232 274
Ontario	30	126	3 138 549
Québec	42	107	2 043 289
Nouveau-Brunswick	9	20	191 295
Nouvelle-Écosse	11	85	621 770
Île-du-Prince-Édouard	4	16	118 925
Terre-Neuve	15	35	508 570
Territoires du Nord-Ouest	10	10	506 670
Yukon	7	7	851 021
Nunavut	8	8	617 815
Ensemble du Canada*	1	1	71 459
<b>TOTAL</b>	<b>183</b>	<b>660</b>	<b>11 630 730</b>

\*Le projet d'évaluation des champs de tir actifs a été entrepris par le Service correctionnel du Canada dans l'ensemble du pays.

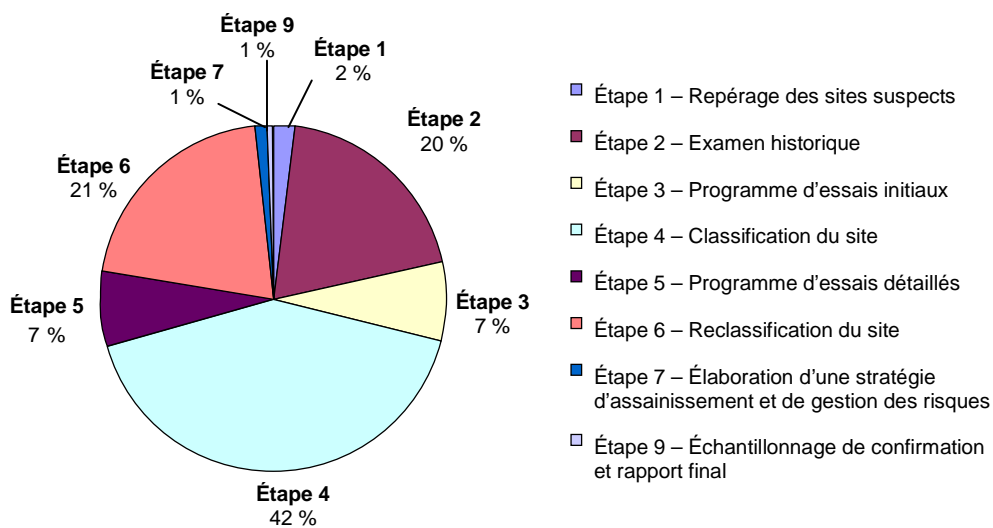
**Tableau 4 : Nombre de projets d'évaluation et de sites par gardien**

Gardien	Nombre de projets	Nombre de sites	Fonds du PASCFC dépensés (\$)
Agriculture et Agroalimentaire Canada	13	13	563 200
Agence canadienne d'inspection des aliments	3	3	29 172
Service correctionnel du Canada	13	13	480 000
Pêches et Océans Canada	22	365	2 353 050
Ministère de la Défense nationale	13	14	2 794 324
Environnement Canada	13	15	375 985
AINC* (Secteur d'activité des affaires indiennes et inuit)	14	100	1 738 913
AINC* (Programme des affaires du Nord)	13	13	623 806
Ressources naturelles Canada	5	5	83 767
Agence Parcs Canada	23	66	828 735
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	22	23	1 054 495
Gendarmerie royale du Canada	23	23	183 099
Transports Canada	6	7	522 184
<b>TOTAL</b>	<b>183</b>	<b>660</b>	<b>11 630 730</b>

\*AINC = Affaires indiennes et du Nord Canada

La figure 1 donne un aperçu global de la dernière étape au cours de laquelle du travail a été effectué pour les projets d'évaluation du PASCFC ayant reçu des fonds en 2005-2006. Si nous considérons les étapes 1 à 4 comme la première «phase» de l'évaluation (ce qui comprend l'examen des antécédents, la première série d'essais perturbateurs et la première fois que le site est classé), 71 p. 100 des projets en sont à la première phase ou l'ont déjà terminée. Dans le même ordre d'idées, considérant les étapes 5 et 6 comme la deuxième «phase» de l'évaluation (ce qui comprend d'autres essais dérangeants et une nouvelle classification), 28 p. 100 des projets en sont à la deuxième phase ou l'ont déjà terminée. De temps à autre, la dernière étape mentionnée pour un projet d'évaluation est postérieure à la 6<sup>e</sup>, point final habituel pour le financement de ces projets. Si la contamination est minimale, il est souvent plus efficace et plus rentable d'élaborer une stratégie d'assainissement et de gestion des risques tout de suite après les travaux d'évaluation. Dans d'autres cas, il est plus rentable, surtout dans les petits sites éloignés où la contamination est limitée, d'entreprendre les activités d'assainissement en même temps que les activités d'évaluation. Cette approche est appropriée, par exemple, pour des projets tels que les stations hydrométriques d'Environnement Canada.

**Figure 1: État des projets d'évaluation du PASCFC par étape**





## Gendarmerie royale du Canada : Évaluations dans l'ensemble du Canada

Le portefeuille immobilier de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) est composé de 2 300 propriétés situées partout au Canada (en date d'octobre 2006). Les installations érigées sur celles-ci sont des unités de logement pour les employés, des détachements de police, des bureaux administratifs, des installations de formation, des champs de tir, des hangars d'aviation, des entrepôts et des installations d'entreposage, des sites de communication et des laboratoires.

Au moyen du PASC, la GRC fait, par ordre de priorité, des évaluations dans chacun des sites où elle soupçonne une contamination. Elle accorde la priorité la plus élevée aux sites contaminés par un déversement; viennent ensuite les sites écologiquement fragiles, les sites où des activités à haut risque sont exécutées tels que les laboratoires, les garages de poste, les zones de services aériens ou maritimes, les champs de tir ou les sites contenant des réservoirs vieillissants.

En 2005-2006, la GRC a exécuté 23 projets d'évaluation au Canada, des examens historiques pour la plupart (phase 1 de l'évaluation environnementale) afin d'identifier les contaminants et les problèmes environnementaux.

Les contaminants détectés diffèrent selon les types de propriétés de la GRC, mais dans l'ensemble, les hydrocarbures sont les plus fréquents, ce qui s'explique par les réservoirs sur les sites. Les autres contaminants communs sont les métaux lourds et les pesticides.

Plusieurs facteurs font obstacle aux efforts que la GRC déploie en vue de planifier la gestion des sites contaminés. Nombre des propriétés de la GRC sont situées dans le Nord ou dans des endroits éloignés, ce qui rend les conditions de travail difficiles, sans compter que l'accès aux sites est limité et la saison de construction réduite. Le coût des projets est proportionnellement plus élevé puisqu'on ne peut accéder aux sites que par avion, par bateau ou par des routes praticables seulement l'hiver. De plus, l'accès aux sites de la GRC est assujéti à l'obtention d'une cote de sécurité spéciale qui doit être traitée par le gestionnaire de projet de la GRC, ce qui accroît les délais de traitement administratif et le temps de la durée du contrat.

Au total, une somme de 14 301 559 \$ a été approuvée pour les activités d'évaluation en 2005-2006. Comme le montre le tableau 2, la contribution des gardiens a été de 3 763 400 \$ et ils ont utilisé 11 630 730 \$ du financement du PASC pour les activités d'évaluation. Comme l'indique le tableau financier de l'annexe 3b, la différence entre les dépenses prévues et les dépenses réelles pour l'ensemble des projets d'évaluation a été de 2 731 865 \$, après un rajustement qui tient compte des fonds transférés de l'exercice antérieur (61 036 \$<sup>4</sup>). La différence est due aux facteurs suivants :

1. Les gardiens qui ont reçu des fonds et ne pouvaient pas terminer les travaux au cours de 2006-2007 ont remis le travail à la saison suivante et ont transféré une somme de 275 153 \$<sup>5</sup> inutilisée à l'exercice 2006-2007.
2. Le ministère de la Défense nationale a utilisé 831 276 \$ du financement du PASC prévu pour l'évaluation sur des projets d'assainissement et de gestion de projet.

---

<sup>4</sup> Deux gardiens ont transféré les fonds d'évaluation du PASC de l'exercice 2004-2005 à 2005-2006 : la Gendarmerie royale du Canada a transféré 32 021 \$ et Parcs Canada a transféré 29 015 \$. Dans la déclaration de l'exercice 2005-2006, Parcs Canada a ajusté le montant de financement transféré de l'exercice 2004-2005 à l'exercice 2005-2006, de sorte qu'il est passé de 18 620 \$ à 29 015 \$. Aussi, le Service correctionnel du Canada a transféré 187 866 \$ à partir des fonds d'évaluation de l'exercice 2004-2005 pour financer des projets de réhabilitation à l'exercice 2005-2006. Par conséquent, le montant total des fonds d'évaluation transférés à partir de l'exercice 2004-2005 est passé de 238 507 \$ à 61 036 \$.

<sup>5</sup> Trois gardiens ont transféré des fonds d'évaluation du PASC de l'année fiscale 2005-2006 vers l'année fiscale 2006-2007 pour un total de 224 231 \$ (Parcs Canada), 42 000 \$ (Ressources naturelles Canada) et 8 922 \$ (Gendarmerie royale du Canada).

3. Affaires indiennes et du Nord Canada (Indian and Inuit Affairs Business Line) a dépensé 382 734 \$ de leurs fonds d'assainissement et de gestion des risques pour leurs projets d'évaluation.
4. Un montant de 2 007 933 \$ provenant du PASCF n'a pas été dépensé, notamment parce que les gardiens n'ont pu obtenir les fonds qui leur revenaient en raison des élections fédérales déclenchées en novembre 2005. Puisqu'ils n'ont pu accéder au financement qu'après la période de pointe, les gardiens ont simplifié leurs plans de travail.

La différence entre les dépenses prévues et les dépenses réelles pour les projets d'évaluation individuels est attribuable à divers facteurs, y compris la réaffectation du financement de sites déjà approuvés pour répondre à un besoin d'évaluation plus urgent, la modification des exigences ou des priorités des gardiens et la difficulté d'estimer le coût prévu des évaluations, puisque la nature et l'étendue de la contamination ne sont pas connues au début d'un projet.

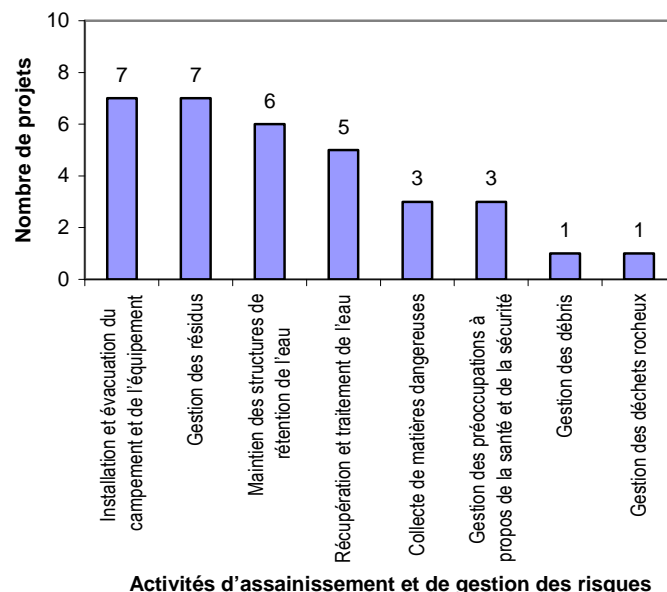
Le Secrétariat a circonscrit un certain nombre de lacunes dans les rapports sur les projets d'évaluation. En effet, il fait état de la classification des sites de façon erronée, du numéro de l'Inventaire des sites contaminés fédéraux et des résultats de l'évaluation. Ces problèmes seront résolus pour la production des futurs rapports.

### 2.1.3 Projets de suivi et d'entretien

En 2005-2006, le PASCF a financé neuf projets de suivi et d'entretien. Bon nombre d'entre eux sont des mines abandonnées ou inexploitées dans le Nord dont Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) est maintenant responsable. Au moment où des propriétaires privés se sont dessaisis de leur propriété conformément à la législation de l'époque, ou lorsque des entreprises ont fait faillite, plusieurs sites sont devenus la responsabilité du gouvernement du Canada, sous la garde d'AINC.

La figure 2 présente la répartition des activités de suivi et d'entretien qui ont eu lieu lors de ces projets financés par le PASCF en 2005-2006. Plus d'un type d'activités de suivi et d'entretien a été réalisé.

**Figure 2 : Mesures de suivi et d'entretien**



Note : Les autres activités incluent la surveillance de la vibration et de la qualité de l'air et l'inspection géotechnique des barrages.

En 2005-2006, un montant de 51 293 584 \$ a été approuvé pour les projets de suivi et d'entretien. Comme le montre le tableau 2, la contribution des gardiens au cours de l'exercice s'est établie à 3 144 299 \$ et ils ont utilisé 51 102 723 \$ provenant du PASC. La différence entre les fonds alloués par le PASC et les dépenses réelles est de 190 861 \$. Cette différence sera évoquée pendant la discussion sur l'écart entre les fonds alloués par le PASC et les dépenses engagées dans le cadre des projets d'assainissement et de gestion des risques.

Il faut remarquer que les catégories Assainissement et gestion des risques, et Suivi et entretien ne s'excluent pas mutuellement : certaines des activités classées Suivi et entretien peuvent être effectuées au cours d'un projet d'assainissement et de gestion des risques, et vice versa.

**Ministère des Affaires indiennes et du Nord – Programme des affaires du Nord :  
Mine United Keno Hill, Yukon**

Des dépôts d'argent et de plomb ont été découverts en 1903 au site de la mine United Keno Hill, à environ 350 kilomètres au nord de Whitehorse (Yukon). La mine a été exploitée jusqu'en 1989 lorsqu'elle a été fermée en raison de la faiblesse du prix de l'argent et des coûts d'exploitation élevés. Un certain nombre d'exploitations souterraines rejettent de l'eau à haute teneur en zinc et autres métaux. Ces eaux doivent être traitées avant d'être relâchées dans l'environnement. Un traitement conventionnel à la chaux est annuellement appliqué dans quatre galeries d'accès (entrée horizontale de la mine) et dans le bassin de résidus (lieu où les rejets provenant du broyage sont rejetés après l'extraction du minerai récupérable) au moment de la crue printanière (lorsque la fonte de la glace produit les débits de pointe des fleuves et des rivières).

En avril 2004, le gouvernement du Yukon et AINC ont mis la mine sous séquestre et en 2005-2006, les tribunaux ont approuvé sa vente, qui devrait avoir lieu en 2007. Dans le cadre de la convention de rachat d'actions, l'acheteur a amorcé une étude environnementale de base en septembre 2005 et devra effectuer des évaluations du site qui contribueront à la fermeture de la mine, comme il s'est engagé à le faire dans son plan de fermeture définitive. L'assainissement du site prévu dans le Plan de fermeture définitive aura lieu en 2010-2011.

Des activités de suivi et d'entretien sont menées dans un grand bassin de résidus comportant environ cinq millions de tonnes de déchets contaminés par le zinc. Les activités d'assainissement entreprises en 2005-2006 comprenaient l'extraction et l'élimination de tous les polychlorobiphényles (PCB) et produits chimiques dangereux, l'assainissement des lignes d'énergie électrique (élimination des colonnes et des câbles inutilisés) et le règlement des questions de sécurité. Des travaux de traitement des eaux et de surveillance du site sont également en cours.

Source : Rapport sur le rendement de 2005-2006. Affaires indiennes et du Nord Canada. Programme des sites contaminés.

#### 2.1.4 Projets d'assainissement et de gestion des risques

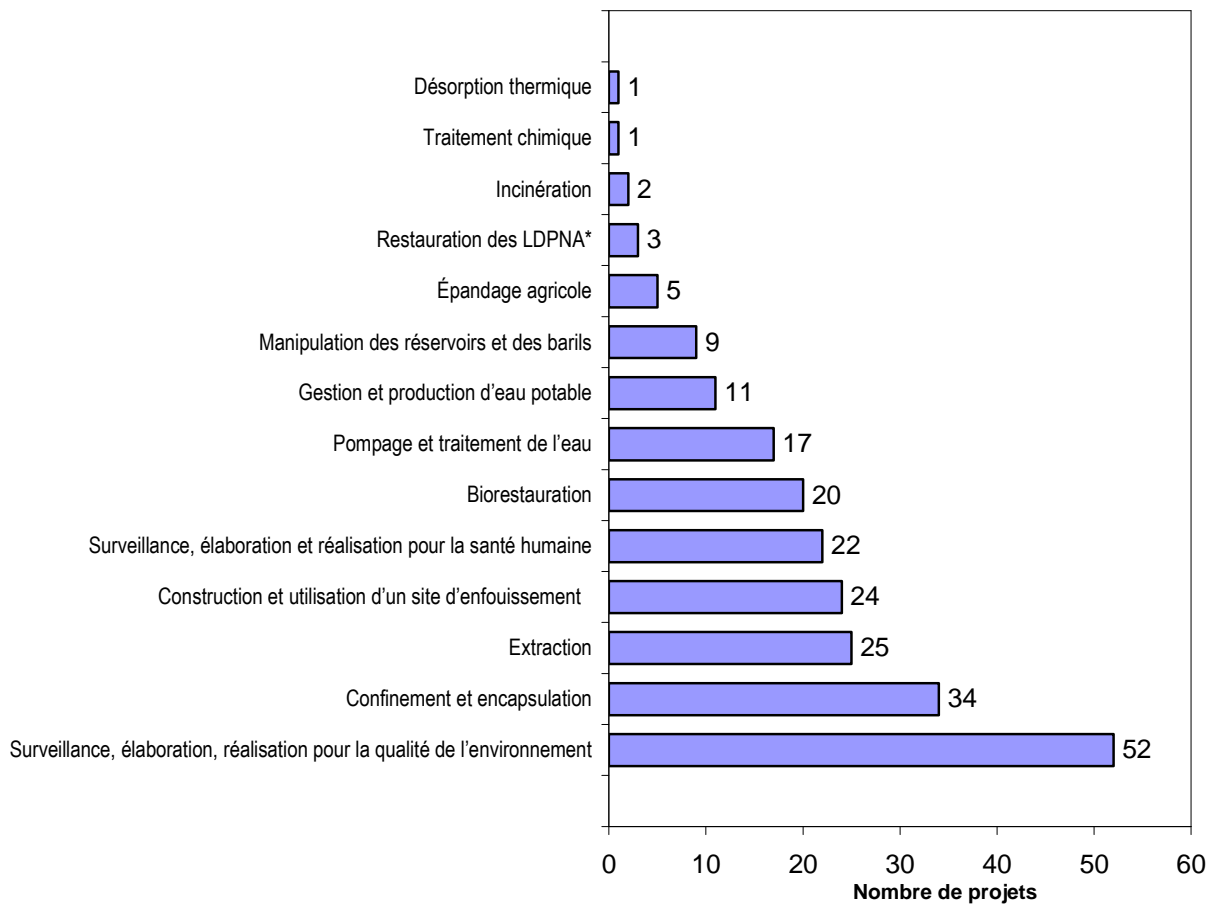
Après avoir terminé les évaluations des sites, les gardiens préparent un plan d'action d'assainissement et de gestion des risques. Ils en supervisent l'élaboration tout en travaillant étroitement avec divers spécialistes (ex. : experts-conseils, entrepreneurs et gens de métier) embauchés pour le concevoir et le mettre en œuvre. Ce plan circonscrit les diverses options possibles après avoir tenu compte des conditions particulières du site et recommande finalement la meilleure méthode pour réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement. Les activités d'assainissement les plus courantes réduisent l'exposition à divers contaminants en les enlevant, en les détruisant ou en les confinant.

La mise en œuvre du plan d'assainissement et de gestion des risques relève de l'étape 8 du *Processus en dix étapes*. L'étape 8 comprend une vaste gamme d'activités, dont l'obtention des permis, le choix d'un entrepreneur et l'élaboration d'un programme de surveillance de la qualité de l'environnement pour les activités d'incinération. L'étape englobe des activités de suivi et d'entretien, et d'assainissement et de gestion des risques. Compte tenu du grand nombre et de la grande diversité des activités qui peuvent être effectuées, il peut s'écouler des années avant qu'un projet ne puisse passer à l'étape suivante. On estime

que les projets qui sont arrivés à l'étape 9 du *Processus en dix étapes* ont été réglés; ils font ensuite l'objet d'une surveillance à long terme au besoin.

La figure 3 démontre que les activités d'assainissement les plus utilisées qui ont eu lieu en 2005-2006 englobaient la surveillance de la qualité de l'environnement (53 p. 100 ou 52 de 98 projets), le confinement et l'encapsulation (35 p. 100 ou 34 des 98 projets) et l'excavation (26 p. 100 ou 25 des 98 projets). La surveillance de la qualité de l'environnement est une activité essentielle à un plan de gestion des risques et elle est utilisée afin de surveiller et d'évaluer l'efficacité de l'activité utilisée pour contrôler ou réduire le risque.

**Figure 3: Mesures d'assainissement et de gestion des risques réalisées au cours des projets de suivi et d'entretien, et d'assainissement et de gestion des risques**



Les tableaux des dépenses du rapport annuel (annexe 3) donnent une vue d'ensemble des dépenses du PASCFC par gardien et par projet. Comme pour les projets d'évaluation, certains projets d'assainissement et de gestion des risques portent sur plus d'un site.

Comme le montre le tableau 2, le financement total approuvé en 2005-2006 pour les projets d'assainissement et de gestion des risques du PASCf a été de 87 390 025 \$. Au cours de l'exercice, la contribution des gardiens a été de 19 077 051 \$ et ils ont dépensé 79 348 274 \$ provenant du PASCf. La différence entre les fonds accordés par le PASCf et les dépenses réelles est de 7 926 411 \$, après l'ajustement des fonds transférés de l'exercice précédent (806 260 \$<sup>6</sup>) et l'intégration des fonds que Santé Canada n'a pas demandés (921 600 \$<sup>7</sup>). La différence combinée pour les projets d'assainissement et de gestion des risques, et de suivi et d'entretien s'élève à 8 117 272 \$. Cette différence est due à plusieurs facteurs :

1. Les gardiens ont repoussé certaines activités prévues en 2005-2006 à la saison suivante et ont transféré une somme de 6 505 373 \$<sup>8</sup> à l'exercice 2006-2007.
2. Le ministère de la Défense nationale a utilisé 831 276 \$ du financement du PASCf prévu pour l'évaluation sur des projets d'assainissement et de gestion de projet.
3. AINC (Secteur des affaires indiennes et inuit) a utilisé 382 734 \$ du financement du PASCf prévu pour l'assainissement et la gestion des risques sur des projets d'évaluation.
4. Un montant de 2 335 594 \$ provenant du PASCf n'a pas été dépensé. C'est notamment parce que les gardiens n'ont pu obtenir les fonds qui leur revenaient en raison des élections fédérales déclenchées en novembre 2005. Parce qu'ils n'ont pu accéder au financement qu'après la période de pointe, ils ont simplifié leurs plans de travail. D'autres facteurs ayant contribué aux différences incluent notamment :
  - une modification de l'ampleur des travaux;
  - les coûts réels diffèrent des estimations;
  - certaines activités ont été remises à un autre exercice;
  - il n'a pas été possible d'avoir accès au site par suite de la température, du transport ou d'autres facteurs;
  - des problèmes juridiques ou des poursuites ont empêché les travaux d'aller de l'avant.

---

<sup>6</sup> Quatre gardiens ont transféré les fonds du PASCf de l'exercice 2004-2005 à 2005-2006 : AINC, Secteur des affaires indiennes et inuit, a transféré 288 120 \$, Parcs Canada, 25 936 \$, Services correctionnels du Canada, 187 866 \$ et Santé Canada, 304 338 \$. Pendant la procédure de production des rapports de 2005-2006, Parcs Canada a ajusté le montant de financement transféré de l'exercice 2004-2005 à l'exercice 2005-2006, de sorte qu'il est passé de 26 236 \$ à 25 936 \$. Cet ajustement a réduit le montant total du financement pour les projets d'assainissement et de gestion des risques reporté de l'exercice 2004-2005, qui est passé de 618 694 \$ à 806 260 \$.

<sup>7</sup> En vue de respecter ses obligations relatives au partage des dépenses pendant les exercices 2003-2004 et 2005-2006, Santé Canada n'a pas utilisé le financement de 921 600 \$ du PASCf au cours du processus d'examen du Budget supplémentaire des dépenses.

<sup>8</sup> Cinq gardiens ont transféré des fonds du PASCf de l'année fiscale 2005-2006 vers l'année fiscale 2006-2007 pour un total de 2 552 974 \$ (Transport Canada), 1 058 950 \$ (AINC, Programme des affaires du Nord), 1 485 968 \$ (AINC, Programme des affaires indiennes et inuites), 758 992 \$ (Services correctionnels du Canada) et 373 336 \$ Parcs Canada.

### **Transports Canada : Projet d'assainissement de Nitchequon, au Québec**

Le site de Nitchequon est situé dans le nord du Québec, près du lac Nichicun qui fait partie du bassin hydrographique de la rivière La Grande. Il est uniquement accessible par voie aérienne et la route la plus proche se situe à 100 km, au nord-ouest du site. De 1942 à 1985, le site Nitchequon a été une station météorologique de Transports Canada. La terre appartient à la province de Québec. Cette dernière la loue à la Nation crie de Mistissini qui aimerait réaménager le terrain une fois que les contaminants auront été retirés.

Les multiples enquêtes menées entre 1997 et 2003 ont confirmé la présence de sols contaminés par les hydrocarbures à plusieurs endroits. Des hydrocarbures ont aussi été découverts dans les eaux souterraines. Les risques pour la santé humaine ont été jugés acceptables (risques négligeables), mais les hydrocarbures contenus dans le sol posent toutefois des risques pour les organismes endogés (bactéries, vers, etc.) et certaines espèces de mammifères et d'oiseaux.

Les résultats des essais comparatifs et pilotes effectués révèlent que les hydrocarbures pourraient être retirés des sols au moyen d'une oxydation chimique au permanganate de potassium dans des réacteurs *ex situ*.

Les travaux d'assainissement entrepris en 2005-2006 se traduisent par la désaffectation des réservoirs de stockage de combustible, l'amorce du processus d'oxydation chimique et la surveillance de l'eau souterraine et de surface afin d'évaluer les impacts possibles du permanganate de potassium utilisé (négligeable d'après les résultats).

Durant le projet d'assainissement, qui se poursuivra pendant l'exercice 2006-2007, 1 749 m<sup>3</sup> de sol ont été traités et 16 577 kg d'hydrocarbures ont été retirés.

## **2.2 Emplacement des projets de suivi et d'entretien, et d'assainissement et de gestion des risques du PASCF**

Le PASCF aide les gardiens fédéraux à s'attaquer au problème des sites contaminés partout au Canada. La distribution dans les provinces et les territoires des projets de suivi et d'entretien, et d'assainissement et de gestion des risques où des travaux ont été effectués au cours de l'exercice 2005-2006 est illustrée sur la carte de la page suivante (figure 4). La concentration relativement grande de projets d'assainissement et de gestion des risques en Colombie-Britannique est due au travail effectué par le MPO qui, en 2005-2006, a travaillé sur 31 projets dans le cadre de son programme d'assainissement pour les phares.

En 2005-2006, les trois principaux participants, exprimés en nombre de projets d'assainissement et de gestion de projet, et de suivi et d'entretien, ont été le MPO (36 projets), Affaires indiennes et du Nord Canada (19 projets) et le ministère de la Défense nationale (17 projets). Il faut cependant remarquer que le MPO a un grand nombre de petits projets d'assainissement et de gestion des risques et, bien qu'Affaires indiennes et du Nord Canada et le ministère de la Défense nationale aient moins de projets, plusieurs sont de gros projets (de plus de 1 million de dollars). Affaires indiennes et du Nord Canada et le ministère de la Défense nationale représentent au total environ 90 p. 100 des dépenses du PASCF pour les projets de suivi et d'entretien, et d'assainissement et de gestion des risques. Vous pouvez consulter l'annexe 3 pour de l'information financière détaillée et le tableau 1 qui présente le nombre de projets entrepris par chaque gardien.

Figure 4 : Projets de suivi et d'entretien, et d'assainissement et de gestion des risques pour des travaux effectués en 2005-2006



Le tableau ci-dessous montre la répartition des projets de suivi et d'entretien, et d'assainissement et de gestion des risques par province et territoire. La Colombie-Britannique compte le plus grand nombre de projets, mais cela ne représente que 10 p. 100 des dépenses. Environ 78 p. 100 des dépenses du PASCFC pour les projets de suivi et d'entretien, et d'assainissement et de gestion des risques sont engagées par le ministère de la Défense nationale et Affaires indiennes et du Nord Canada dans le Nord (Territoires du Nord-Ouest, Yukon et Nunavut).

**Tableau 5: Répartition des projets de suivi et d'entretien, et d'assainissement et de gestion des risques, par province et territoire**

Province ou territoire	Nombre de projets	Nombre de sites	Fonds du PASCFC dépensés (\$)
Colombie-Britannique	42	54	13 151 430
Nunavut	17	17	47 325 139
Territoires du Nord-Ouest	8	11	32 207 630
Yukon	4	4	21 361 204
Manitoba	6	10	1 764 436
Ontario	6	8	1 568 338
Québec	6	15	5 070 880
Terre-Neuve	3	6	5 019 295
Alberta	2	6	234 827
Nouvelle-Écosse	2	2	2 223 671
Nouveau-Brunswick	1	1	5 945
Saskatchewan	1	1	518 201
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>135</b>	<b>130 450 997</b>

### **2.3 Nature de la contamination aux projets de suivi et d'entretien, et d'assainissement et de gestion des risques financés par le PASCFC**

Un site contaminé est une zone dans laquelle les substances sont présentes à des concentrations supérieures aux valeurs naturelles normales et constituent, ou constitueront vraisemblablement, un danger immédiat, ou à long terme, pour la santé humaine ou l'environnement. Pour déterminer le risque dû à ces substances, il faut cerner quels sont les récepteurs possibles, déterminer les voies éventuelles d'exposition et estimer l'importance des risques en fonction de celles-ci. L'annexe 2 fournit plus de renseignements sur la façon d'évaluer les risques pour la santé humaine et l'environnement dans le cadre du PASCFC.

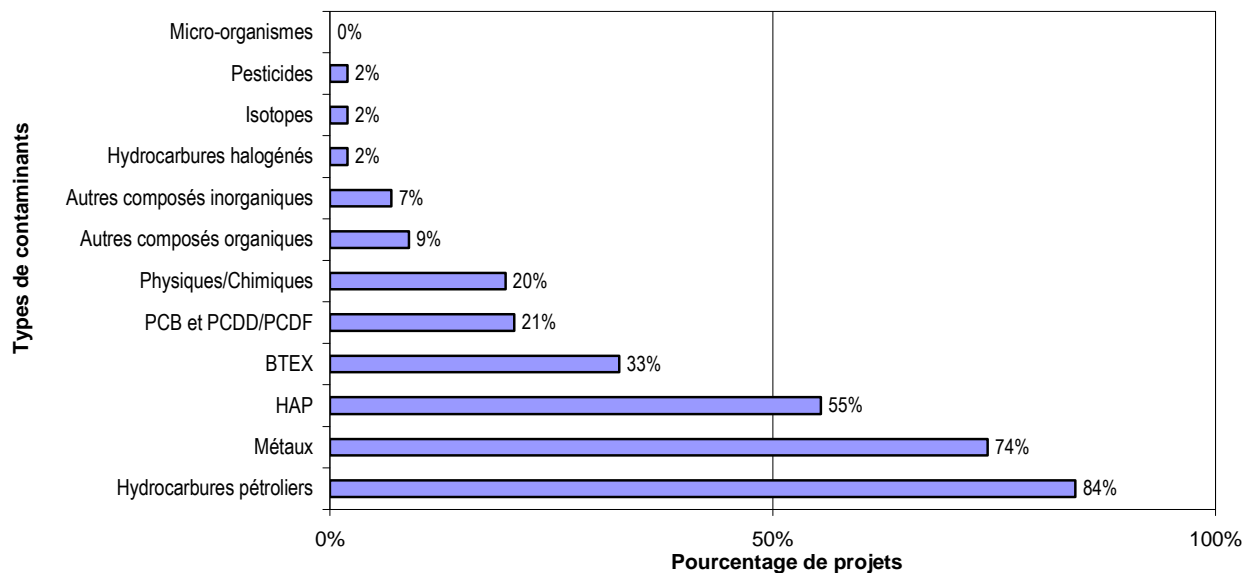
Ces sites sont principalement un résultat d'anciennes pratiques et activités dont les conséquences sur l'environnement n'ont pas été évaluées au moment de leur réalisation. La taille et la portée des sites



contaminés fédéraux varient beaucoup. Des exemples comprennent des mines abandonnées sur les terres de la Couronne fédérale dans le Nord, des aéroports, des laboratoires du gouvernement, des ports, des phares, des bases et des installations de formation militaires, ainsi que des terres de réserve.

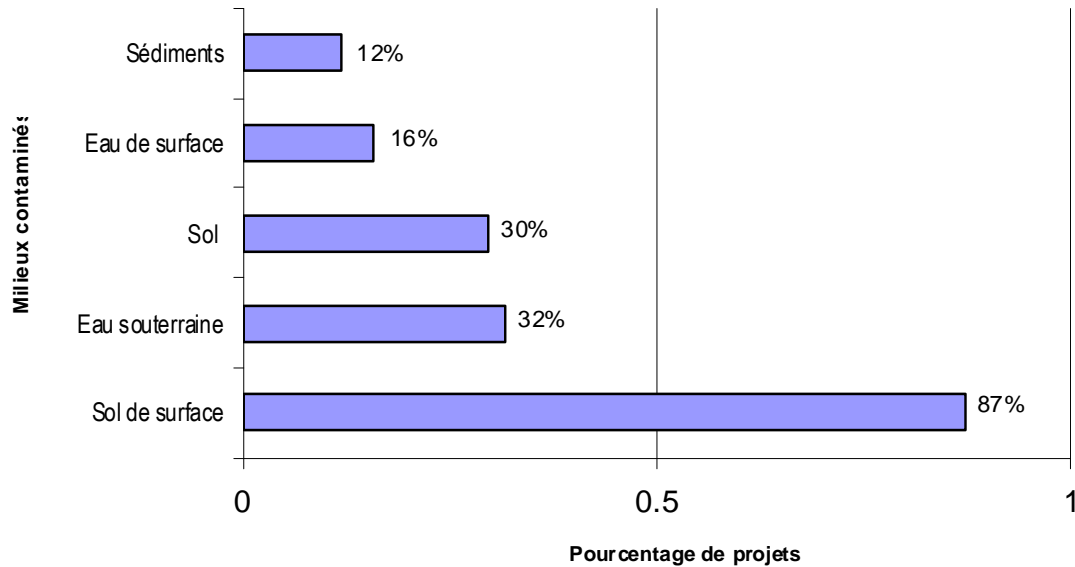
Un large éventail de substances contamine les sites ciblés pour le financement du PASCF, comme le montre la figure 5, qui illustre la répartition de chaque groupe de contaminant dans les projets. La contamination est le plus souvent due à la présence d'hydrocarbures pétroliers (84 p. 100), de métaux (74 p. 100) et d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) (55 p. 100). La figure 6 illustre la répartition des différents sites contaminés et montre que les contaminants pour les projets du PASCF se trouvent surtout dans le sol de surface (87 p. 100).

**Figure 5 : Types de contaminants aux sites des projets d'assainissement et de gestion des risques, et de suivi et d'entretien**



Note : La catégorie Physiques/chimiques inclut des facteurs tels que la température, le pH, la turbidité et les matières dissoutes totales.

**Figure 6 : Milieux contaminés sur les sites des projets d'assainissement et de gestion du risque, et de suivi et d'entretien**



#### **2.4 Réalisations des projets de suivi et d'entretien, et d'assainissement et de gestion des risques du PASC**

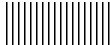


Au cours de 2005-2006, le PASC a financé 46 nouveaux projets et 52 projets déjà approuvés pour des sites contaminés fédéraux où des activités visant à réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement ont été effectuées. De l'information sur les travaux réalisés à chacun des 98 sites prioritaires se trouve dans le document intitulé *Rapport sur l'avancement des projets prioritaires du PASC*.

La figure 7 illustre, à l'aide du Processus en dix étapes (voir la page 11), les progrès effectués à chacun des projets de suivi et d'entretien financés par le PASC en 2005-2006.

Comme le montre la figure 7, des projets peuvent parfois faire un «saut» évident en comparaison de l'étape signalée à la fin de l'exercice. Cela s'explique par le fait que, dans le cas des grands projets complexes, les travaux d'assainissement et d'évaluation sont souvent effectués simultanément. Les travaux d'assainissement peuvent être entrepris à l'un des sites du projet, tandis qu'à un autre site, il peut rester des travaux d'évaluation ou de planification de l'assainissement à faire. La dernière étape terminée du projet mentionné sur la figure peut représenter la partie la plus avancée du projet. De plus, dans le cas des sites où l'on effectue des activités de suivi et d'entretien, il peut être nécessaire de prendre, de façon urgente, des mesures qui sont généralement exécutées plus tard dans le processus afin d'éviter que ne survienne un incident environnemental grave, même si les activités des étapes précédentes ne sont pas encore terminées.

Figure 7 : Progrès des projets de suivi et d'entretien financés par le PASCf en 2005-2006




Étapes du processus en dix étapes (de l'Approche fédérale en matière de sites contaminés)													
Gardien fédéral	Projet	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Montant du financement du PASCf dépensé pendant l'exercice 2005-2006 (\$)	Dépenses depuis l'exercice 2003-2004 (\$)
<b>Suivi et entretien</b>													
AINC-PAN	Mine Faro											16 328 634	36 854 010
AINC-PAN	Mine Giant								■			10 011 900	22 587 146
AINC-PAN	Mine Colomac								■			11 953 068	30 784 168
AINC-PAN	Mine Mount Nansen							■				1 091 249	2 690 591
AINC-PAN	Mines Silver Bear							■				1 198 420	1 989 659
AINC-PAN	Mine Tundra-Taurcanis							■				2 538 894	3 746 698
AINC-PAN	Mine United Keno Hill					■						3 587 331	7 578 647
AINC-PAN	Mine Discovery								■			4 039 237	6 592 283
AINC-PAN	Mine Clinton Creek							■				353 990	1 758 213

 :Étapes terminées à la fin de l'exercice 2004-2005  
 :Étapes effectuées pendant l'exercice 2005-2006  
 :Étape 10 – surveillance à long terme

La figure 8 illustre les progrès réalisés dans les projets d'assainissement et de gestion des risques de un million de dollars ou plus financés par le PASCf en 2005-2006. Comme le montre la figure 5, il arrive que des projets connaissent une «régression» apparente dans l'étape dont il est fait état à la fin de l'exercice. Cela se produit lorsque, dans le cas des gros projets complexes, de nouveaux contaminants sont découverts ou lorsque la contamination est plus étendue que ce qu'on avait cru auparavant; il faut donc entreprendre d'autres travaux d'évaluation. De plus, il est parfois décidé de réorganiser ou d'améliorer un projet d'assainissement. Il s'ensuit qu'il y a plus de travail à faire que ce qui avait été prévu, et il peut donc être nécessaire de revoir la dernière étape terminée ou en cours à la fin de l'exercice pour tenir compte de ce changement.

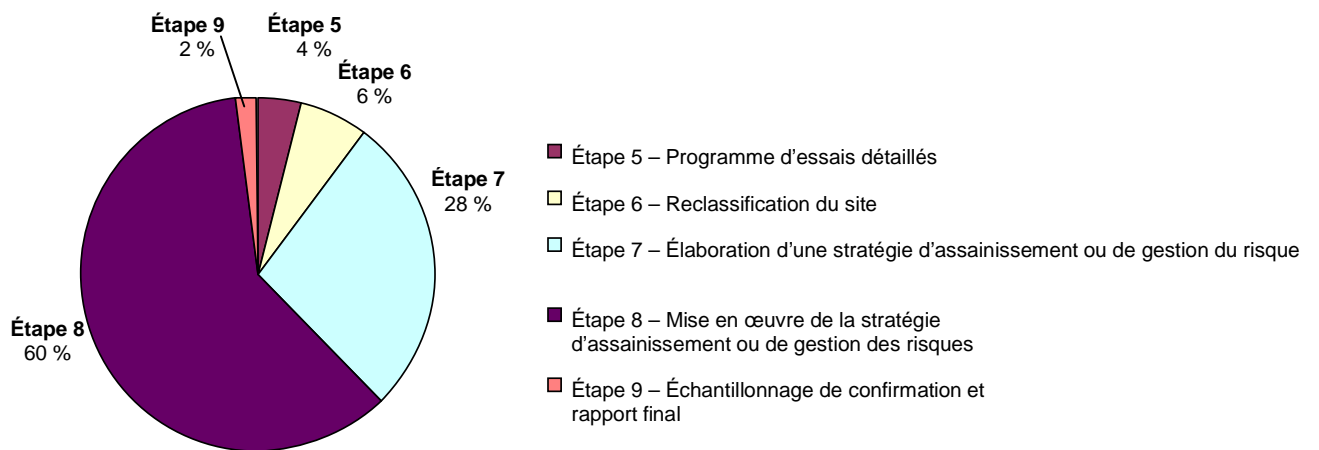
**Figure 8 : Progrès des projets d'assainissement et de gestion du risque de plus d'un million de dollars financés par le PASCf en 2005-2006**

Étapes du processus en dix étapes (de l'Approche fédérale en matière de lieux contaminés)												Montant du financement du PASCf dépensé pendant l'exercice 2005-2006 (\$)	Dépenses depuis l'exercice 2003-2004 (\$)	
Organisme ou ministère gardien fédéral	Projet	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
<b>Projets d'assainissement et de gestions de risques</b>														
AINC-PAN	BAF 5 - Île Resolution												9 248 436	25 339 530
AINC-PAN	CAM F- Sarcpa Lake												2 987 006	3 899 235
AINC-PAN	FOX C - Ekalugad Fjord												2 783 687	3 835 548
AINC-PAN	Mine de Port Radium												1 884 427	3 186 016
MDN	Valcartier												2 966 662	4 936 062
MDN	14 <sup>e</sup> Escadre Greenwood												2 173 071	2 731 330
MDN	FOX-M												4 480 196	11 343 600
MDN	FOX-5												5 392 955	5 392 955
MDN	DYE-M												11 017 527	15 207 205
MDN	Colwood												1 582 914	2 805 712
MDN	5 <sup>e</sup> Escadre Goose Bay												3 968 632	4 455 381
MDN	CAM-2												4 574 509	7 817 896
MDN	CAM-3												2 077 086	2 077 086
MDN	CAM-4												2 973 406	2 973 406
TC	Baie Rock												6 050 473	10 501 982
TC	Nitchequon												1 719 947	1 719 947
EC	Centre environnemental du Pacifique												1 771 051	3 292 074

 :Étapes terminées à la fin de l'exercice 2004-2005  
 :Étapes effectuées pendant l'exercice 2005-2006  
 :Étape 10 – surveillance à long terme

La figure 9 fournit une vue d'ensemble de la dernière étape au cours de laquelle des travaux ont été effectués, en pourcentage du nombre total de projets du PASCf qui ont reçu, en 2005-2006, du financement pour des activités d'assainissement et de gestion des risques, et de suivi et d'entretien. Soixante pour cent de tous les projets en sont à l'étape 8 de l'approche du GTGLC pour les sites contaminés fédéraux. Sur tous les projets qui en sont à l'étape 8, plus de la moitié (56 p. 100) sont des phares du MPO.

**Figure 9 : État des projets de suivi et d'entretien, et d'assainissement et de gestion du risque du PASCf, par étape**



### **3.0 Réalisations du programme en 2005-2006 – Liens**

Outre les principaux objectifs qu'il poursuit, c'est-à-dire la gestion des sites contaminés fédéraux, le PASCF offre aussi la possibilité d'optimiser les ressources en favorisant l'établissement de liens avec d'autres secteurs socioéconomiques prioritaires tels que le développement des compétences, la formation et l'emploi des Canadiens, particulièrement dans les collectivités autochtones et les zones rurales et nordiques. Il préconise également la concurrence et l'évolution technologique dans l'industrie de l'environnement. Bien que les gardiens soient responsables d'intégrer ces liens aux activités d'évaluation, d'assainissement et de gestion de leurs sites contaminés, ils sont habituellement secondés par un petit nombre de ministères qui ont des mandats concordants.

Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC) s'est engagé à collaborer avec les gardiens, les organisations autochtones, l'Organisation pour les carrières en environnement (ECO Canada), le secteur privé, les établissements d'enseignement et d'autres intervenants pour créer des synergies entre les investissements consacrés au nettoyage des sites contaminés et pour mettre en valeur le potentiel individuel des Canadiens par la formation et le développement des compétences et celui de l'industrie de l'environnement dans son ensemble.

Dans le même ordre d'idées, TPSGC, en tant qu'expert, secondé par Industrie Canada, fournit de l'information sur les technologies innovatrices pour aider les gardiens, les autres ordres de gouvernement et les intervenants de l'industrie à tirer parti des avancées technologiques qui découleront de ce programme à long terme. TPSGC assure aussi la liaison avec l'industrie de l'environnement qui exécutera les travaux nécessaires liés aux projets d'assainissement, pourra prendre conscience des demandes futures et se préparera à y répondre.

#### **3.1 Principales activités en 2005-2006**

##### **3.1.1 Liens socioéconomiques**

En 2005-2006, de concert avec les gardiens, RHDSC a appuyé diverses initiatives visant à favoriser l'établissement de liens socioéconomiques connexes au PASCF. En 2005-2006, ils ont principalement accompli ce qui suit :

- Début des Études sur le marché du travail en environnement – Besoins en main-d'œuvre au Canada pour la réhabilitation et l'assainissement des sites contaminés de l'Organisation pour les carrières en environnement (ECO Canada).
  - Financé par RHDSC et TPSGC, cette étude vise à déterminer les ressources humaines et les compétences requises pour exécuter le nettoyage des sites fédéraux et non fédéraux contaminés au Canada.
  - Un forum national sur les sites contaminés a été organisé en mars 2006 à Vancouver pour accroître la visibilité du projet et obtenir une rétroaction sur les travaux de recherche préliminaires. Le colloque a permis à divers intervenants, membres de diverses associations gouvernementales, universitaires et professionnelles et des représentants de l'industrie de fournir une rétroaction éclairée et professionnelle sur le développement de la méthodologie d'analyse. L'étude finale devrait paraître au printemps 2007.
- Études de cas de liaison socioéconomique
  - En collaboration avec EC et le SCT, RHDSC a réalisé des études de cas auprès d'AINC, de TPSGC, du MDN et de RNCan afin de définir les pratiques exemplaires les mieux adaptées à la promotion des liens socioéconomiques stratégiques préconisés par le PASCF.

Au cours des prochaines années, à mesure que le gouvernement du Canada continuera d'honorer ses obligations d'effectuer le nettoyage des sites contaminés fédéraux, la demande en main-d'œuvre dans le secteur environnemental augmentera de façon significative. Le financement durable des projets pour régler les problèmes causés par les sites contaminés fédéraux fournit l'occasion de créer une main-d'œuvre environnementale canadienne de première classe et hautement chevronnée. En 2005-2006, comme le montrent les études de cas ci-après, le PASCF a généré une demande en compétences et en services, ce qui a permis de créer de nouveaux emplois dans le secteur environnemental. Le cas échéant, par l'intermédiaire des projets financés grâce au Programme, les gardiens ont appliqué une multitude de mécanismes pour favoriser le développement économique régional, y compris la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones, un régime d'avantages pour les Autochtones et le lancement d'appels d'offre locaux pour les contrats de faible valeur. Dans les sites du Nord, où les niveaux d'emploi minimaux des Autochtones et des Inuits sont souvent dictés par les ententes sur les revendications territoriales globales, les cibles ont été atteintes et souvent dépassées. Combinés aux activités de soutien à la formation et au développement des compétences et aux dispositions d'achats locaux, les projets d'assainissement des sites contaminés peuvent devenir des moteurs économiques et sociaux importants pour ces collectivités.

#### **AINC – Programme des affaires du Nord (PAN)**

En tant que gardien de la plupart des terres fédérales situées dans le Nord, l'AINC-PAN est responsable de gérer les sites contaminés des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut et de financer le nettoyage des sites contaminés du Yukon. Afin de produire des effets sociaux et économiques positifs pour ces collectivités, l'AINC-PAN a activement appuyé la formation et l'emploi des Autochtones locaux. En 2005-2006, 15 projets de l'AINC-PAN ont présenté des données sur le rendement socio-économique. Ces dernières font état de l'emploi de 375 personnes, parmi lesquelles 75 p.100 étaient des nordistes et plus de 40 p.100 étaient des Autochtones du Nord. Au total, 93 employés ont suivi une formation sur six projets, parmi lesquels 86 p.100 étaient des nordistes et 85 p.100 étaient des Autochtones du Nord.

Onze projets ont fait affaire avec 134 fournisseurs du Nord, parmi lesquels 28 étaient autochtones. La valeur totale des marchés conclus avec eux s'est élevée à 31 millions de dollars, dont la moitié avec des fournisseurs autochtones. À la mine Faro, par exemple, plus de 7 millions de dollars, ou 70 p. 100 des dépenses totales, ont été affectés à des entreprises du Yukon.

#### **Île Resolution**

À l'île Resolution, en 2005-2006, 95 p. 100 des employés du projet étaient des Inuits. Depuis son amorce en 1997, le projet d'assainissement a employé chaque été, pendant 13 semaines, 70 travailleurs en moyenne. Ces employés, provenant des collectivités avoisinantes, représentent des possibilités d'affaires de plus de 15 millions de dollars dans le Nunavut; on estime que 30 organisations locales tirent des avantages directs du projet. Le coefficient de rotation élevé (50 p. 100) enregistré tout au long du projet laisse supposer que les compétences acquises ont été mises à profit dans d'autres projets ou au sein d'autres sociétés du Nunavut.

#### **Mine Colomac**

De nombreux autres projets d'AINC-NAP se consacrent activement à la formation. Par exemple, Colomac a conclu un partenariat avec le gouvernement du peuple Tli Cho et la Mine Training Society pour que 12 personnes reçoivent une formation sur la conduite de machinerie lourde ou les métiers d'exploitation minière. Au cours du projet d'assainissement de la mine Colomac, on participera au programme de formation grâce à une contribution en nature qui assurera le transport, l'alimentation et l'hébergement de 12 apprentis et d'un agent de l'éducation des adultes. Le programme s'étendra sur quatre ans. Les apprentis acquerront deux à trois années d'expérience puis termineront leur programme d'études dans l'un des sites commerciaux de Tli Cho Logistics.

Source : Rapport sur le rendement du Programme des sites contaminés du Nord d'AINC, 2005-2006.

### 3.1.2 Liens avec les technologies innovatrices

Le PASCf représente une opportunité pour l'industrie canadienne d'assainissement de sites contaminés de répondre aux défis posés par les besoins d'assainissement des sites fédéraux contaminés en proposant des solutions novatrices et efficaces.

Dans le cadre du PASCf, l'expression technologie novatrice est définie comme suit :

#### **Technologie innovatrice**

Toute méthode de traitement des sols, des eaux souterraines ou des émissions, excepté les méthodes conventionnelles d'excavation et d'élimination des sols, ainsi que les méthodes de pompage et de traitement des eaux, c.-à-d. des méthodes *ex situ* dont on connaît déjà les coûts et le niveau d'efficacité.\*

#### **Aide des experts du PASCf pour des solutions d'assainissement**

En tant qu'experts du PASCf, TPSGC (1) et Industrie Canada (2) sont disponibles pour aider les gardiens fédéraux de sites contaminés à sélectionner les solutions d'assainissement appropriées.

##### **1. Travaux publics and Services gouvernementaux Canada**

En 2005-2006, TPSGC a établi une stratégie pour faire la promotion de l'usage des technologies innovatrices dans le cadre du PASCf. Un des éléments clés de la stratégie implique de mettre au point des programmes de sensibilisation en vue d'éliminer les obstacles liés à un manque d'information sur leurs coûts et leur efficacité. Le Groupe de travail sur l'avancement des technologies, présidé par TPSGC, a été créé dans le cadre de la stratégie afin de solliciter la participation des principaux partenaires fédéraux impliqués dans le PASCf.

TPSGC travaille également à développer un système uniforme de collecte d'information afin de compiler les données relatives à l'utilisation de technologies innovatrices sur les sites fédéraux. L'objectif est de construire une base de données permettant d'échanger de l'information à leur sujet et d'encourager leur utilisation parmi les partenaires fédéraux et les parties intéressées à l'extérieur du gouvernement.

##### **2. Industrie Canada**

Industrie Canada, qui a comme mandat de renforcer l'industrie canadienne d'assainissement des sols, est engagé dans la poursuite des objectifs du PASCf concernant la promotion des technologies innovatrices.

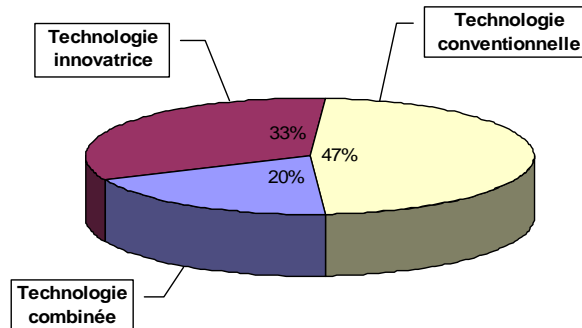
En 2005-2006, les activités d'Industrie Canada se sont concentrées sur la caractérisation de l'industrie canadienne d'assainissement des sols, ses capacités et les opportunités offertes grâce au PASCf. Cet exercice a permis de dégager une recommandation, soit d'avoir une procédure standardisée pour choisir une technologie afin de s'assurer que les technologies innovatrices soient priorisées par les gardiens fédéraux lorsque c'est possible.

#### **Les activités d'assainissement et l'utilisation des technologies innovatrices en 2005-2006**

En 2005-2006, 46 des 98 projets de Suivi et d'entretien (5 sur 9) et d'Assainissement et gestion du risque (41 sur 89) ont inclus des activités d'assainissement. Une ou plusieurs technologies d'assainissement innovatrices ont été utilisées dans 53 p. 100 des projets. Parmi ceux-ci, 37,5 p. 100 ont utilisé exclusivement une technologie innovatrice tandis que 62,5 p. 100 ont utilisé une combinaison de technologies innovatrices et conventionnelles. Des méthodes d'assainissement conventionnelles ont été utilisées dans le cadre des projets restants (22), soit 47 p. 100 de l'ensemble des projets (Figure 10).

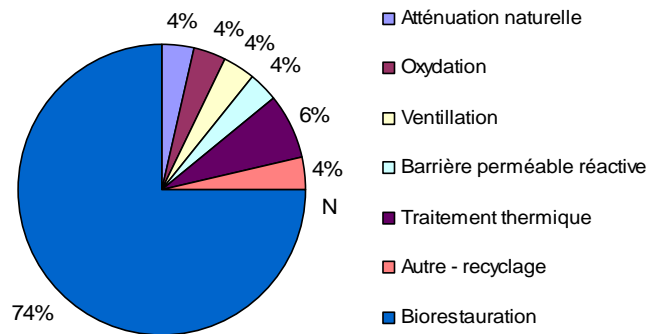


**Figure 10 : Mesures d'assainissement conventionnelles versus technologies innovatrices**



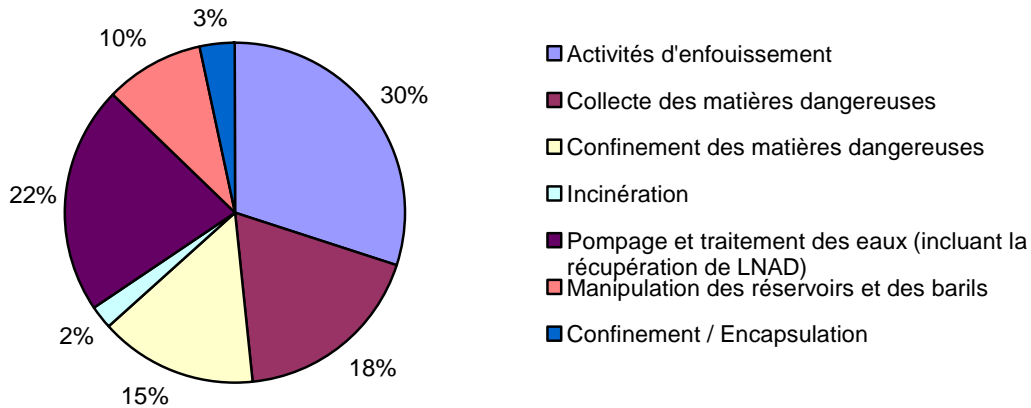
Selon la définition actuelle de l'expression "technologie innovatrice", 24 des projets financés par le PASCFC en 2005-2006 ont utilisé un ou plusieurs des sept types de technologies innovatrices suivantes: la biorestauration (sur site ou hors site), les traitements thermiques (incluant la désorption et la congélation des sols), l'oxydation et la réduction chimique, l'utilisation de barrières perméables réactives, l'atténuation naturelle surveillée, la ventilation et le recyclage de matériau. La biorestauration, incluant l'épandage agricole, englobe 74 p. 100 des activités innovatrices ce qui en fait le principal type de technologie innovatrice utilisé (figure 11a).

**Figure 11a : Répartition des technologies innovatrices d'assainissement 2005-2006**



Pendant la même période, les mesures d'assainissement conventionnelles, dont l'épandage agricole, l'incinération, la manipulation de réservoirs et de barils, la collecte et le confinement des matières dangereuses, et le procédé de pompage et de traitement des eaux souterraines et des eaux de surface (incluant la récupération de liquides non aqueux denses (LNAQ)) ont été utilisées. Comme le montre la figure 11b, l'épandage agricole, le pompage et le traitement des eaux, et la collecte et le confinement des matières dangereuses étaient les types d'activités d'assainissement conventionnelles les plus populaires cette année.

**Figure 11b : Répartition des mesures conventionnelles d'assainissement 2005-2006**



**Note :**

Durant les premières années du programme de FCSAP, la collecte des données concernant des technologies de restauration englobait une vaste gamme d'informations. En conséquence, les technologies innovatrices présentées dans ce rapport incluent toutes les pratiques de restauration excepté les méthodes *ex situ* les plus communes (c.-à-d. excavation et disposition du sol et pompage et traitement de l'eau de surface ou des eaux souterraines). Toutefois, étant donné que de plus en plus de technologies innovatrices deviennent d'usage courant et que les données sur les coûts et la performance des pratiques *in situ* sont rendues accessibles de plus en plus rapidement, il est probable que la façon dont des technologies innovatrices sont analysées changera dans les années futures du programme. Au cas où la définition courante serait révisée par la communauté des sites fédéraux contaminés, le nombre d'activités reconnues comme des technologies innovatrices diminuerait - pas nécessairement en fonction de la tendance mais plutôt comme résultat d'une ligne de base modifiée.

Des exemples de technologies d'assainissement innovatrices utilisées par trois gardiens fédéraux sur divers sites contaminés sont présentés aux pages suivantes.

**AINC-PAN : Plan d'assainissement pour la mine Giant  
Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest**

Le plan d'assainissement de la mine Giant a été achevé en 2005-2006. Le projet vise la gestion à long terme de 237 000 tonnes de poussières de trioxyde de diarsenic. Il met en jeu une solution *in situ* (ou «laisser sous terre») selon laquelle la roche avoisinant les chambres et la poussière qu'elles contiennent seront gelées et transformées en des blocs impénétrables dans lesquels le trioxyde de diarsenic, ainsi isolé de l'environnement, pourra rester indéfiniment.

La technologie repose sur un système de gel actif très similaire à celui utilisé pour geler la glace des patinoires couvertes. Un liquide surfondu circulera dans une série de tuyaux souterrains pour geler les zones désignées autour et à l'intérieur de chacune des chambres (cavités irrégulières et épuisées). Pour conserver les blocs dans un état de congélation, on utilisera des thermosiphons, qui sont de longs dispositifs métalliques tubulaires dont le rôle consiste à retirer la chaleur contenue dans le sol. Les thermosiphons sont autonomes, ce qui signifie que l'on ne doit pas les brancher à une source d'électricité externe.

La technologie de congélation du sol a fait ses preuves dans le monde entier, tant dans l'industrie minière que dans l'industrie de la construction souterraine. À titre d'exemple, on peut citer les mines de potasse et d'uranium en Saskatchewan, le pipeline de l'Alaska et les métros de Boston et de Tokyo.

### **Pêches et Océans Canada (MPO) : Biorestauration de plusieurs phares en Colombie-Britannique**

Le long de la côte de la C.-B., plusieurs propriétés abritant des phares pour la navigation maritime contiennent des sols contaminés par les hydrocarbures pétroliers. La contamination résulte de l'utilisation et de l'entreposage de carburant pendant de nombreuses années pour l'exploitation des phares et des résidences des gardiens de phare.

Le MPO a constaté que la biorestauration était un moyen efficace d'assainir les sols contaminés par les hydrocarbures pétroliers, compte tenu notamment de l'emplacement éloigné de nombreux phares et des restrictions d'accès dont ils font l'objet, ce qui limite le choix quant aux options d'assainissement disponibles. De plus, puisque les contaminants sont traités sur place, ils n'ont pas à être envoyés vers un site d'enfouissement hors site.

Lors du processus de biorestauration, des microorganismes naturels du sol traitent les contaminants comme une source de nourriture et les consomment, ce qui transforme tôt ou tard ces derniers en dioxyde de carbone et en eau.

Several field trials were undertaken to find the optimum process that fit the space restraints and the weather conditions at these locations. The duration of the remediation projects range from five to seven years depending on the age of the contamination and other factors like soil type. Ongoing maintenance and monitoring is also required.

### **Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) : Assainissement du poste frontalier de Pleasant Camp, en Colombie-Britannique**

Le poste frontalier de Pleasant Camp est situé à la frontière entre la Colombie-Britannique et l'Alaska.

En 1983, à la suite du déversement d'un réservoir de stockage, environ 800 litres de carburant diesel ont été rejetés dans l'environnement. Les évaluations environnementales détaillées effectuées sur les sites ont révélé que les produits pétroliers avaient contaminé les eaux souterraines, créant un panache de 1 500 m<sup>3</sup>.

Après avoir étudié plusieurs technologies d'assainissement, on a déterminé que la méthode la plus appropriée consisterait à combiner les technologies d'injection d'air et celles d'extraction des contaminants volatils du sol.

La première consiste à injecter de l'air dans les eaux souterraines et les sols contaminés. Cela assainit les eaux souterraines puisque les contaminants se transforment en vapeur et que la biodégradation se fait plus rapidement. Puisque l'injection d'air mobilise les contaminants, on utilise l'extraction pour retirer ou « aspirer » les vapeurs nocives, les empêchant ainsi de pénétrer dans l'atmosphère ou les immeubles avoisinants.

Au moyen de la méthode d'assainissement *in situ*, l'ASFC peut éliminer la contamination sur place, plutôt que la transporter simplement dans un autre endroit. De plus, l'ASFC a pu échapper aux dépenses qu'une excavation à grande échelle aurait occasionnées et limiter la perturbation des activités de passage à la frontière.

Le système d'assainissement fonctionne en continu depuis mai 2006 et on estime à 770 kg la quantité d'hydrocarbures pétroliers retirés du sol jusqu'à présent. On prévoit que le processus d'assainissement durera de trois à quatre années.

### 3.1.3 Friches industrielles fédérales

Dans le cadre du programme du PASC, une friche industrielle fédérale est définie comme une propriété inexploitée ou sous utilisée, pour laquelle le gouvernement du Canada a accepté une partie ou la totalité de la responsabilité de la contamination environnementale antérieure, mais qui, néanmoins, possède des attributs pour d'autres usages (ou améliorations) ou qui offre des opportunités sociales et économiques viables. Les friches industrielles se situent généralement dans des zones d'habitation où des services municipaux sont facilement accessibles, ou le long de voies de transport.

La portée du programme du PASC présente une occasion pour les gardiens de réaménager les friches industrielles qui font partie de leur portefeuille immobilier, en donnant accès au financement par le Programme. En 2005-2006, TPSGC a amorcé l'élaboration d'un outil de classification du portefeuille des friches industrielles visant à permettre aux gardiens de déterminer les sites possibles pour les réaménager.

Afin de dresser un inventaire des friches appartenant au gouvernement fédéral, on s'attend, au cours des prochaines années, à ce que les gardiens déclarent si le site pour lequel ils sollicitent un financement dans le cadre du programme est considéré comme une friche industrielle.

## **4.0 Réalisations du programme en 2005-2006 – Administration du programme**

Pendant la première année du PASCFC, il a été question de jeter les bases de la mise en œuvre d'un programme réussi, à savoir la conception d'une stratégie et de mécanismes pangouvernementaux visant à circonscrire les sites contaminés fédéraux les plus prioritaires, et à s'attaquer à ce problème en se fondant sur le précédent Plan d'action accéléré pour les sites contaminés fédéraux. Les gardiens ont reçu le financement pour exécuter les travaux de 660 projets d'évaluation et de 98 projets de suivi et d'entretien, et d'assainissement et de gestion des risques. Les fonds du programme ont été alloués à l'aide d'un processus scientifique d'établissement des priorités qui mettait l'accent sur les sites où le risque pour la santé humaine et l'environnement était le plus grand.

### **4.1 Principales activités en 2005-2006**

#### **4.1.1 Secrétariat du PASCFC**

Voici certaines des principales activités effectuées par le Secrétariat du PASCFC en 2005-2006 :

- élaboration et amélioration des composantes du site Internet sécuritaire;
- élaboration, en collaboration avec la Direction générale des communications d'EC, du plan de communication du PASCFC;
- préparation des documents d'approbation du financement;
- réalisation de travaux préliminaires pour faciliter la production de rapports sur les résultats;
- coordination de la formation et des ateliers;
- élaboration de documents d'orientation;
- collaboration avec le Groupe de travail sur la gestion des sites contaminés;

Les activités relatives aux politiques concernaient :

- l'amorce et le développement du PASCFC;
- la mise au point d'un cadre stratégique adapté aux sites contaminés, dont le gouvernement fédéral et une entité non fédérale sont conjointement responsables.

#### Site Internet AEDI

L'Application d'échange de données interministériel (AEDI) est un site Internet sécuritaire mis sur pied en 2003-2004 qui permet aux gardiens d'échanger de l'information sur le PASCFC par l'intermédiaire d'un seul point d'accès. En 2005-2006, d'autres améliorations y ont été apportées, y compris :

- la création de nouveaux modèles de soumission et de cheminement de l'information entre les divers intervenants;
- la poursuite de l'élaboration d'outils administratifs;
- l'amélioration de la stabilité du système et des éléments de sécurité;

- l'établissement d'une base de données et d'un module de production de rapports pour les projets d'évaluation;
- l'amélioration du volet administration de diverses zones du site.

### Documents

Le Secrétariat du PASCFC a élaboré de nombreux documents, notamment :

- Groupe de travail sur la gestion des sites contaminés (GTGLC). « Agir pour assainir les sites contaminés fédéraux : une priorité environnementale et économique », 2005. ISBN 0-662-69124-5, n° EN84-22/2005 au catalogue.
- SAIC Canada. *Federal guidelines for landfarming petroleum hydrocarbon contaminated soils*, 2005.
- Secrétariat du PASCFC. Manuel du PASCFC, Survol du programme et directives pour la présentation de propositions de financement – (document interne du PASCFC), 2005.
- Secrétariat du PASCFC. Guide provisoire sur les coûts admissibles/non admissibles – (document interne du PASCFC), 2005

#### 4.1.2 Secrétariat du Conseil du Trésor

En 2005-2006, la Division de la politique des biens immobiliers et du matériel du Secrétariat du Conseil du Trésor a entrepris des travaux en relation avec le PASCFC, y compris ce qui suit :

- appuyer les activités d'élaboration du programme du Secrétariat du PASCFC, y compris la préparation de la documentation d'approbation de financement et les travaux préliminaires afin de renforcer l'établissement des rapports annuels;
- présider et coordonner le premier Atelier national semestriel sur les sites fédéraux contaminés (du 7 au 10 mars 2006). L'Atelier national a réuni plus de 400 gestionnaires fédéraux, spécialistes de l'assainissement et représentants de l'industrie venus de partout au pays pour se renseigner sur les innovations techniques, scientifiques et organisationnelles et sur les pratiques exemplaires applicables à la gestion des sites contaminés fédéraux;
- concevoir et mettre au point une version améliorée de l'Inventaire des sites contaminés fédéraux (lancé le 7 mars 2006);
- participer aux groupes de travail interministériels et contribuer à l'élaboration et à la mise au point du matériel d'orientation;
- élaborer des directives d'orientation sur la préparation des plans de gestion des sites contaminés et examiner les soumissions annuelles;
- élaborer le contenu du portail du site Internet consacré aux sites contaminés.

#### 4.1.3 Ministères experts

En 2005-2006, une bonne partie du travail des ministères experts a porté sur l'élaboration et la diffusion de documents d'orientation et de formation, la fourniture de conseils et l'examen par des pairs de tierce partie. Par exemple :

- EC a créé un module de formation pour l'évaluation des risques écologiques (ERE 1 et 2) et a poursuivi l'établissement d'une banque de références régionales sur les produits chimiques et toxicologiques (Région de l'Atlantique).
- Le MPO a produit des documents d'orientation pour les praticiens du MPO et a tenu un atelier national sur les sites contaminés fédéraux, auquel ont participé d'autres experts et des gardiens. De plus, le personnel expert du MPO a amélioré les outils d'évaluation des risques et peaufiné la planification du travail à long terme pour améliorer la coordination interrégionale du programme et la gestion de l'information (c.-à-d. le Système de suivi des dossiers touchant l'habitat).
- Santé Canada a poursuivi l'élaboration et la mise au point de recommandations sur la qualité du sol axées sur la santé humaine pour plusieurs produits chimiques habituellement présents dans les sites contaminés fédéraux situés partout du Canada. Il a également offert des séances de formation sur la participation publique et la communication des risques, ce qui a aidé les gardiens à faire des progrès considérables dans ces domaines.
- TPSGC a préparé six outils de gestion de projet (initiation, charte de projet, Plan d'exécution de projet, surveillance de l'état et contrôle intégré des changements, clôture de projet ou de programme et outil de classification des portefeuilles de friches industrielles) pour aider les gardiens à mieux gérer leurs sites contaminés. Il a également contribué à la mise en place de l'Atelier national sur les sites contaminés fédéraux et à la remise de prix lors du dîner-gala. Il a aussi présenté une estimation des coûts aux participants.
- De plus, SCan, EC et le MPO ont visité les sites contaminés pour comprendre les conditions particulières de nombre d'entre eux, ce qui leur a permis de donner de meilleurs conseils et une meilleure orientation quant aux activités entreprises sur les sites. SCan, EC et le MPO ont également donné aux gardiens des conseils sur l'évaluation des risques, la classification des sites, la réglementation, les plans d'assainissement et les exigences techniques.

Il est possible de se procurer des renseignements détaillés sur les activités des experts pendant l'exercice en communiquant directement aux adresses suivantes :

- **MPO** – Soutien des experts, sites contaminés fédéraux, Direction des services du programme de l'habitat, Direction générale de la gestion de l'habitat, Secteurs des océans, Pêches et Océans Canada, 200, rue Kent, Ottawa (Ontario) K1A 0E6.
- **Environnement Canada** – Section des sites contaminés, Direction des activités de protection de l'environnement, Environnement Canada, 70, rue Crémazie, Gatineau (Québec) K1A 0H3.
- **Santé Canada** – Division des sites contaminés, Bureau d'évaluation du risque et d'impact, Programme de la sécurité de l'environnement, Direction générale, de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs, Santé Canada, 269, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0K9.
- **Travaux publics et Services gouvernementaux Canada** – Direction des services environnementaux, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 11, avenue Laurier, Gatineau, (Québec) K1A 0S5.

## 5.0 Mesure du rendement et regard vers l'avenir

Les principales réalisations du PASCF au cours de sa première année d'existence ont notamment été l'élaboration et l'amélioration des politiques et des procédures du programme, et la poursuite de l'élaboration de documents d'orientation et de formation pour les gardiens fédéraux. Du travail pour atteindre les principaux objectifs des activités du PASCF a été effectué : la réduction du nombre de sites présentant un risque élevé, la réduction des risques pour l'être humain et l'environnement, la réduction du passif financier ainsi que l'accroissement de la confiance du public dans la gestion des sites contaminés fédéraux.

Au cours de la première année du nouveau programme pour les sites contaminés fédéraux, le nombre de projets de suivi et d'entretien, et d'assainissement et de gestion du risque financés a presque doublé par rapport à l'année précédente. Cinquante-deux<sup>9</sup> des 56 projets dont le travail a commencé en 2004-2005 ont de nouveau demandé du financement en 2005-2006. Le nombre de projets d'évaluation réalisés a également augmenté (660 par rapport à 371 projets en 2004-2005) et une certaine proportion de ceux-ci devrait passer à l'assainissement et à la gestion des risques au cours des années à venir.

### 5.1 Passif des sites contaminés fédéraux

Le financement accru des projets d'évaluation, une composante importante du PASCF, permettra d'obtenir une estimation plus précise du passif financier du gouvernement fédéral découlant des sites contaminés. Il est probable cependant que le fait de poursuivre les travaux d'évaluation entraînera, à court terme, un accroissement du passif fédéral parce que d'autres sites contaminés exigeant des mesures de gestion des risques et d'assainissement seront découverts. Comme la hausse du financement permettra de mener un nombre bien plus élevé d'évaluations, on s'attend à ce que cela s'annule à court terme.

Le passif consigné pour les sites contaminés inclut l'estimation de ce qu'il en coûtera pour assainir le site au point où il pourra convenir à l'utilisation qu'en fait le gouvernement fédéral à l'heure actuelle ou a l'intention d'en faire. Les coûts comprennent toutes les dépenses estimées nécessaires pour l'assainissement et la gestion des sites fédéraux associées aux étapes 5 à 10 du *Processus en dix étapes* pour les sites de classe 1 et de classe 2 et, dans un nombre limité de cas, de classe I (renseignements insuffisants). Cependant, lorsqu'un gardien a l'intention d'effectuer lui-même l'assainissement, le passif peut inclure le coût estimé de la gestion du projet<sup>10</sup>. Le montant du passif **exclut** toutes les dépenses associées au fait d'établir l'existence de la contamination (c.-à-d. les étapes 1 à 4 du *Processus en dix étapes*), les frais généraux ainsi que les frais internes de gestion de projet du gardien. Cela signifie que les frais d'évaluation et d'activités de suivi et d'entretien ne sont pas inclus dans le calcul du passif, puisqu'on les engage pour déterminer l'existence et l'étendue de la contamination (évaluations) ou pour atténuer la propagation de la contamination lorsqu'il y a un danger imminent pour la santé humaine ou l'environnement (suivi et entretien).

Chaque année, l'information financière, y compris le passif financier total et le passif éventuel pour les sites contaminés fédéraux, est transmise aux *Comptes publics du Canada*. Un passif éventuel peut devenir un passif réel lorsque la quantité d'information augmente. Les passifs réels sont consignés dans les Comptes publics lorsqu'il est probable qu'un versement sera effectué et que le montant de ce versement peut raisonnablement être estimé<sup>11</sup>.

En 2006, le gouvernement du Canada a enregistré une augmentation des charges à payer associées à la gestion et à l'assainissement des sites contaminés fédéraux. Au 31 mars 2006, un passif de 3 014 millions de dollars était inscrit pour approximativement 2 700 sites, en comparaison à un passif de 2 874 millions de

<sup>9</sup> En 2005-2006, les projets «5<sup>e</sup> Escadre Goose Bay – parc de stockage de survie» et «5<sup>e</sup> Escadre Goose Bay – parc de stockage supérieur» ont été fusionnés pour former le projet d'assainissement «5<sup>e</sup> Escadre Goose Bay».

<sup>10</sup> Document du SCT : *Directive sur la comptabilisation des passifs environnementaux*, section 2 : Résultats de l'évaluation.

<sup>11</sup> *Comptes publics du Canada, 2005-2006*, volume I, section 11, page 11.20, 11.22.



dollars pour 2 200 sites en 2005<sup>12</sup>. Cette hausse de 5 p. 100 des charges à payer peut être attribuée à l'accroissement du nombre de sites contaminés fédéraux découverts grâce à l'augmentation, en cinq volets, des fonds disponibles pour les projets d'évaluation entrepris dans le cadre du PASCf. Cette hausse des fonds a entraîné une estimation plus juste des passifs financiers du gouvernement fédéral qui découlent des sites contaminés. Cependant, il est prévu que son incidence sur l'augmentation du passif diminue au fur et à mesure que le programme avancera et que toutes les évaluations nécessaires des sites seront faites.

Les Comptes publics montrent que le passif éventuel a augmenté en 2006 par comparaison à ce qui avait été consigné en 2005. En 2006, il était de 3 470 millions de dollars, comparativement à 2 440 millions de dollars en 2005. L'information supplémentaire recueillie en 2005-2006, qui a permis d'estimer le passif éventuel pour certains sites, a provoqué cet accroissement.

Les renseignements présentés à la figure 17 concernent le passif associé aux sites contaminés que les gardiens ont mentionné dans leurs Rapports ministériels sur le rendement en 2005-2006.

**Tableau 6 : Passif associé aux sites contaminés, par gardien, au 31 mars 2006**

Gardien	Passif associé aux sites contaminés
Agriculture et Agroalimentaire Canada	580 000
Agence des services frontaliers du Canada	900 000
Agence canadienne d'inspection des aliments	264 000
Service correctionnel du Canada	12 964 000
Environnement Canada	83 837 800
Pêches et Océans Canada	169 762 000
Santé Canada	3 646 000
Affaires indiennes et du Nord Canada	1 071 014 000
Ministère de la Défense nationale	442 977 000
Ressources naturelles Canada	192 148 000 <sup>13</sup>
Parcs Canada	36 775 000
Travaux publics et Services gouvernementaux	318 598 675 <sup>14</sup>
Gendarmerie royale du Canada	2 549 512
Transports Canada	149 670 000
Autres gardiens	141 123 500
Provision centrale	386 500 873
<b>Total</b>	<b>3 013 310 360<sup>15</sup></b>

<sup>12</sup> *Comptes publics du Canada, 2005-2006*, volume 1, section 5, page 5.12 et section 11, page 11.22.

<sup>13</sup> Of this amount only \$341,979 relates to FCSAP eligible projects. The remainder of the reported liability is related to projects not eligible for FCSAP funding

<sup>14</sup> Dans ce montant, une portion de 272 202 263 \$ concerne les activités d'assainissement des étangs de goudron de Sydney et celles de l'assainissement de Coke Ovens. Cette portion n'est pas financée par le PASCf.

<sup>15</sup> Les passifs mentionnés dans les Rapports ministériels sur le rendement (RMR) ne sont pas vérifiés pour la plupart. Le passif (un solde intégral) mentionné dans les Comptes publics a été vérifié et inclut les corrections et les ajustements vérifiés. Cela explique la différence entre les montants totaux du passif associé aux sites contaminés mentionnés dans les RMR et les Comptes publics.

## **5.2 Conclusion**

Au cours de sa première année d'activités, le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux a continué à prendre appui sur la réussite du Plan d'action accéléré pour les sites contaminés fédéraux. Les bases jetées pour la création d'un programme durable et obligé de rendre compte pour les sites contaminés fédéraux ont été élaborées et peaufinées encore davantage. Le nombre accru d'évaluations, de projets de suivi et d'entretien, et d'assainissement et de gestion des risques entrepris en 2005-2006 montre, en comparant avec le programme précédent, que les gardiens ont adhéré au programme amélioré.

Au cours de la première année du PASCf, 152,67 millions de dollars (soit environ 130,45 millions provenant du PASCf et 22,22 millions des gardiens) ont été dépensés pour les activités de suivi et d'entretien, et d'assainissement et de gestion des risques pour 98 projets dont les sites comportaient les plus grands risques. Au cours de la première année, 15,39 millions de dollars ont été consacrés à des projets d'évaluation, dont 11,63 millions étaient des fonds du PASCf et 3,76 millions la contribution des gardiens.

D'importants efforts ont été accomplis en 2005-2006 pour que davantage de sites contaminés soient financés et pour que le programme soit accessible à de nouveaux gardiens. Le PASCf continuera de s'étendre dans l'avenir, au fur et à mesure que de nouveaux sites seront découverts et que les projets existants seront menés à terme. D'autres outils et ressources seront mis au point pour aider les gardiens à mieux gérer et assainir les sites contaminés fédéraux. De plus, on s'efforcera d'optimiser les liens que le PASCf peut établir avec d'autres priorités du gouvernement, telles que la formation et l'emploi et l'utilisation de technologies innovatrices. Le gouvernement du Canada joue un rôle de chef de file dans la gestion des sites contaminés et applique le principe de «pollueur-payeur» en prenant des mesures concrètes pour les sites contaminés.



## **Annexe 1 : Méthodologie pour la sélection, la classification et l'admissibilité des projets du PASC**

Trois types de projet peuvent être financés par le PASC : les projets d'évaluation, les projets de suivi et d'entretien et les projets d'assainissement et de gestion des risques. Pour être admissibles au financement du PASC, les projets associés aux sites contaminés fédéraux doivent remplir les conditions suivantes :

- a. Tous les sites doivent être sous la garde d'un ministère ou d'un organisme fédéral ou d'une société d'État consolidée assujetti aux politiques du Conseil du Trésor (ci-après appelée «gardien»), ou l'une de ces entités doit avoir accepté la responsabilité intégrale de la contamination du site. En règle générale, le site doit avoir été contaminé par les activités que le gardien a menées pour remplir son mandat.
- b. Conformément au principe de «pollueur-payeur», les sites contaminés qu'un gardien souhaite acquérir ne seront pas admissibles au financement du PASC. À titre exceptionnel, le financement de certains sites sera considéré au cas par cas, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor.
- c. Pour les propositions relatives aux évaluations, les gardiens doivent présenter des preuves documentées faisant état des raisons pour lesquelles ils pensent qu'un site est contaminé. Les projets d'évaluation seront financés en fonction des priorités ministérielles et de la capacité financière du programme.
- d. Pour les propositions relatives au suivi et à l'entretien, ou l'assainissement et la gestion des risques, tous les sites doivent être de classe 1 (intervention nécessaire) ou de classe 2 (intervention probablement nécessaire) selon le système de classification du PASC ou selon le Système national canadien (SNC) du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME).
- e. Tous les sites contaminés doivent satisfaire à la définition que donne le CT d'un site contaminé; le passif qui leur est associé doit avoir été consigné dans les *Comptes publics du Canada*, et ils doivent être inclus dans le plan de gestion à long terme des sites contaminés en vigueur de l'organisation.
- f. Dans le cas des projets d'assainissement ou de gestion des risques, le site contaminé doit avoir terminé la cinquième étape de l'Approche fédérale en matière de sites contaminés. Dans le cas des projets de suivi et d'entretien, il doit en avoir terminé la quatrième étape.
- g. Le gardien doit consigner, dans l'Inventaire des sites contaminés fédéraux (ISCF) du SCT, tous les renseignements sur les sites contaminés dont il est responsable et s'assurer de les tenir à jour.
- h. Tous les ans, le gardien doit présenter au Secrétariat du Conseil du Trésor un plan triennal de gestion des sites contaminés à jour. Le plan doit montrer qu'il a établi des politiques et des pratiques lui permettant de gérer activement les sites contaminés identifiés, qu'il utilise des principes de gestion des risques et qu'il accorde la priorité aux sites les plus contaminés. Le plan doit également contenir un inventaire des sites contaminés dont l'organisation est responsable et faire état de ses plans, de ses stratégies et de ses objectifs en ce qui concerne la gestion du risque, de même que les mesures de référence utilisées pour mesurer la progression de ses projets.
- i. Les sites qui contiennent des munitions explosives non explosées ont droit à des fonds pour l'évaluation et peuvent être admissibles au financement réservé à l'assainissement et à la gestion des risques si le site correspond à la définition que donne le CT d'un site contaminé.

Le PASC exige que la contribution des gardiens représente 20 p. 100 du coût du projet pour les premiers 10 millions de dollars et 10 p. 100 du coût pour la partie les excédant. Cette règle s'applique aussi

aux projets d'évaluation. Sous réserve de l'approbation du Conseil du trésor, les coûts associés à certains sites exceptionnels peuvent être entièrement financés.

### **Méthodologie de classement des projets de suivi et d'entretien, et d'assainissement et de gestion du risque**

Les projets sont classés par ordre de priorité en fonction de la nature, de la gravité et de l'urgence des risques que les contaminants des sites constituent pour la santé humaine, la sécurité et l'environnement. Selon la catégorie de coûts à laquelle les projets de suivi et d'entretien, et d'assainissement et d'évaluation des risques appartiennent, deux listes de sites prioritaires sont dressées, après le classement des propositions soumises par les gardiens fédéraux.

#### **Coûts de projet totaux s'élevant à un maximum de 250 000 \$**

Comme la plupart des sites contaminés fédéraux ont un passif financier inférieur à 250 000 \$, les projets dont les coûts totalisent un maximum de 250 000 \$ sont classés dans une catégorie différente de celles dont les coûts risquent de dépasser ce montant. Pour les projets aux coûts inférieurs ou égaux à 50 000 \$, la note de classement est tirée du système de classification du PASCF ou du SNC du CCME (voir le tableau A ci-dessous). Pour les projets dont les coûts se situent entre 50 000 \$ et 250 000 \$, la note de classement est uniquement tirée du système de classification du PASCF. Le tableau A donne un aperçu du processus de classification simplifié.

**Tableau A – Processus de classification simplifié**

	<b>Projets d'assainissement et de gestion des risques, et de suivi et de d'entretien dont le coût total est inférieur ou égal à 50 000 \$</b>	<b>Projets d'assainissement et de gestion des risques, et de suivi et de d'entretien dont le coût total est compris entre 50 000 \$ et 250 000 \$</b>
Processus simplifié	Note de classement du PASCF ou du SNC du CCME, si cette dernière a été calculée au cours des cinq dernières années	Note de classement du PASCF
Partie responsable du calcul de la note	Gardien	Gardien
	/100	/100

#### **Coûts de projet totaux supérieurs à 250 000 \$**

Pour les projets d'assainissement et de gestion des risques, et de suivi et d'entretien dont le coût total est supérieur à 250 000 \$, deux types de facteurs sont pris en considération au moment de les classer par ordre de priorité. Les facteurs du niveau 1 sont fondés sur l'évaluation des risques pour la santé humaine et l'environnement dans chaque site, tandis que ceux du niveau 2 tiennent compte des facteurs juridiques et socio-économiques. La pondération finale du niveau 1 (risques sanitaires et écologiques) par rapport au niveau 2 (autres facteurs) est 3:1.

Le tableau B résume le processus de classement utilisé pour établir la liste des sites prioritaires associés aux projets dont le coût est supérieur à 250 000 \$. La partie responsable de calculer la note est indiquée sous chaque note attribuée au risque.

**Tableau B : Processus de classement régulier**

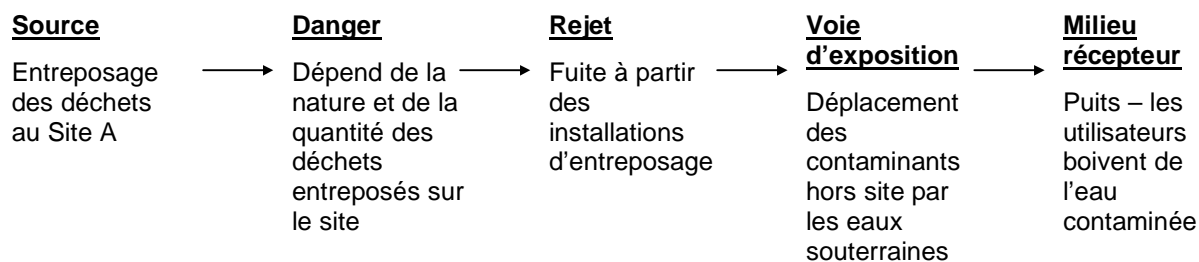
<b>Niveau 1</b>	Note de classement du PASCF	Note attribuée au risque pour la santé humaine ou au risque significatif associé à la rupture de l'ouvrage	Note attribuée au risque écologique			<b>Sous-total du niveau 1</b>
	/100	/100	/100			<b>/300</b>
	Gardien	Santé canada/ Tierce partie	Niveau 1 – Gardien  Niveau 2 – soutien expert d'EC et du MPO			
<b>Niveau 2</b>	Considérations spéciales	Passif financier accru (risque d'inaction)	Progrès attendus d'ici mars 2010	Obligations juridiques	Friches fédérales	<b>Sous-total du niveau 2</b>
	/4	/4	/4	/4	/4	<b>/20 x 5</b> <b>/100</b>
						<b>Note totale</b> <b>/400</b>

## **Annexe 2: Évaluation des risques pour la santé humaine et l'environnement sur les sites contaminés fédéraux**

Afin d'aider les gardiens fédéraux à évaluer les risques pour la santé humaine et l'environnement sur les sites contaminés fédéraux, deux outils analytiques ont été développés dans le cadre du Plan d'actions accéléré 2003-2005 et ont ensuite été améliorés dans le cadre du PASC : (A) **L'évaluation quantitative préliminaire des risques (ÉQPR) pour la santé humaine**, développé par Santé Canada et (B) **Le modèle d'évaluation des risques écologiques**, développé par Environnement Canada.

Le but de ces outils est de déterminer le niveau de risque que représente un site contaminé selon les trois critères d'évaluation suivants et leur relation avec le déplacement des contaminants entre la source et le milieu récepteur (humain ou écologique) :

1. Caractéristiques du contaminant – le danger relatif aux contaminants du site
2. Voie d'exposition – le trajet probablement emprunté par un contaminant (ex., eaux souterraines, eaux de surface, contact direct, ou air) jusqu'à un milieu récepteur
3. Milieux récepteurs– organismes vivants pouvant être exposés et affectés par la contamination (ex., humains, plantes, animaux, ou ressources environnementales)



Pour fournir une description juste du réseau complexe entre la source et le milieu récepteur, de nombreuses sources d'information sont nécessaires. Les facteurs à prendre en considération incluent, mais ne sont pas limités aux aspects suivants :

- Description du site;
- Type de contaminants ou matériau pouvant être présents sur le site (et/ou description des activités passées);
- Grandeur approximative du site et quantité de contaminants;
- Profondeur approximative de la nappe d'eau;
- Carte géologique ou résultats d'enquête (information sur le sol, les concentrations et le lit rocheux);
- Données sur les précipitations annuelles (peuvent être déduites des cartes de précipitations du Canada);
- Information à propos de la surface;
- Proximité des eaux de surface;
- Information topographique;
- Potentiel d'inondation du site;
- Proximité des sources d'eau potable;
- Usages des ressources en eau avoisinantes;
- Information sur l'utilisation du sol (sur site et aux alentours)<sup>16</sup>.

### **(A) L'évaluation quantitative préliminaire des risques (ÉQPR) pour la santé humaine**

<sup>16</sup> Système de classification national des sites contaminés, Conseil canadien des ministres de l'environnement, Mars 1992

L'évaluation quantitative préliminaire des risques prend en considération les facteurs suivants:

- Information historique afin d'identifier les usages antérieurs du site et les contaminants pouvant se retrouver dans le sol et les eaux souterraines;
- Identification des contaminants préoccupants en comparant les concentrations mesurées aux normes existantes;
- Identification du potentiel d'exposition chez les humains, qui varie selon l'usage du site et l'accessibilité au site;
- Études des voies d'exposition de la contamination, c.-à-d., les façons dont un individu peut entrer en contact avec le contaminant (ingestion, inhalation, contact avec la peau) et une estimation des déplacements des contaminants dans l'environnement.

En somme, l'évaluation quantitative préliminaire des risques de Santé Canada utilise les méthodes et les options réglementaires, les voies d'exposition habituelles, les caractéristiques humaines et les niveaux de toxicité afin de s'assurer que les voies d'exposition et les risques ne sont pas sous-estimés. Lorsqu'il est combiné à des informations à propos du site, le modèle aide à évaluer le niveau de danger et de toxicité dû à l'exposition de différents produits chimiques.

Pour plus de détails sur l'évaluation quantitative préliminaire des risques, vous pouvez vous rendre sur le site Internet de Santé Canada à l'adresse suivante :

<http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/contamsite/index-fra.php>

#### **(B) Le modèle d'évaluation des risques écologiques**

Le modèle d'évaluation des risques écologiques a été développé par Environment Canada pour aider à produire des analyses objectives et transparentes des risques écologiques associés à des sites contaminés fédéraux.

Plus spécifiquement, le modèle d'évaluation des risques écologiques permet de déterminer les éléments suivants :

- Si la zone contaminée affecte ou peut affecter un ou plusieurs habitats spécifiques;
- Les types de contaminants trouvés sur le site et les niveaux de contamination excédant les normes pour chaque contaminant;
- De quelle manière les produits chimiques s'infiltrent dans l'environnement;
- Tout impact physique (non chimique) ou danger qui peut diminuer la qualité de l'environnement ou menacer la santé humaine ou tout autre organisme vivant.



### Annexe 3: Tableaux des dépenses

a : Dépenses du programme

	Dépenses prévues du PASC	Dépenses réelles du PASC
<b>Projets des lieux fédéraux contaminés</b>		
Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC)		
AINC (Programme des affaires du Nord)	72 073 651	70 132 351
AINC (Secteur d'activité des affaires indiennes et inuites)	7 193 703	5 988 711
Total d'AINC	79 267 354	76 121 062
Agriculture et Agroalimentaire Canada	563 200	563 200
Agence canadienne d'inspection des aliments	33 600	33 600
Agence des services frontaliers du Canada	546 240	546 240
Service correctionnel du Canada	1 060 000	488 874
Environnement Canada	4 165 829	2 147 036
Pêches et Océans	3 347 040	3 185 161
Santé Canada	1 745 600	1 128 338
Défense nationale	45 537 000	45 537 000
Ressources naturelles	160 000	83 767
Parcs Canada	1 991 351	1 448 735
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	1 075 600	1 054 495
Gendarmerie royale du Canada	160 000	183 099 <sup>a</sup>
Transports Canada	13 332 354	9 596 714
<b>Total des dépenses des projets</b>	<b>152 985 168</b>	<b>142 081 727</b>
<b>Gestion du programme</b>		
Agriculture et Agroalimentaire Canada	120 000	102 857
AINC (Secteur d'activité des affaires indiennes et inuites)	385 893	385 893
Défense nationale	575 00	575 000
Environnement Canada	259 249	221 506
Gendarmerie royale du Canada	90 000	90 000
Parcs Canada	233 652	
Pêches et Océans	530 148	387 319
Ressources naturelles	80 000	
Santé Canada	86 051	86 051
Service correctionnel du Canada	67 670	67 670
Transports Canada	361 000	125 000
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	135 000	123 224
<b>Total des dépenses de gestion du programme</b>	<b>2 923 663</b>	<b>2 164 520</b>
<b>Secrétariat et services de soutien expert</b>		
Environnement Canada		
Secrétariat d'EC	2 834 789	2 041 181
Soutien expert d'EC	2 336 673	1 359 372
Total du Secrétariat et du soutien expert d'EC	5 171 462	3 400 553
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	342 492	357 439 <sup>b</sup>
Soutien expert de Santé Canada	5 000 000	4 505 589
Soutien expert du MPO	2 347 099	1 510 000
Coûts des locaux de TPSGC	750 000	746 000
<b>Total du Secrétariat et du soutien expert</b>	<b>13 611 053</b>	<b>10 519 581</b>
Coûts des locaux de TPSGC	883 974	883 974
<b>Total des dépenses du PASC</b>	<b>170 403 858</b>	<b>155 649 802</b>

<sup>a</sup> 32 021 \$ de fonds transférés de l'exercice 2004-2005.

<sup>b</sup> Les dépenses excessives ont été absorbées par le Conseil du Trésor en matière de gestion du matériel, SCT

b : Dépenses détaillées du PASCf et des gardiens

Projets des lieux fédéraux contaminés	Financement prévu du PASCf		Rajustement <sup>a</sup>	Dépenses réelles du PASCf		Différence prévue – réelle
	Fonds du PASCf	Part des gardiens		Fonds du PASCf	Part des gardiens	
<b>Agence des services frontaliers du Canada</b>						
Poste frontalier de Pleasant Camp (CB)	546 240	136 560		515 076	128 769	31 164
<b>Total de l'Agence des services frontaliers du Canada</b>	<b>546 240</b>	<b>136 560</b>		<b>515 076</b>	<b>128 769</b>	<b>31 164</b>
<b>Service correctionnel du Canada</b>						
Lieu de déversement de carburant – Atlantique (NB)	360 000	90 000		5 945	1 486	354 055
Lieu de déversement de carburant – Bowden (AB)	220 000	55 000		2 929	732	217 071
Évaluations de LCT (13 sites)	480 000	120 000		480 000	124 681	
<b>Total du Service correctionnel du Canada</b>	<b>1 060 000</b>	<b>265 000</b>	<b>187 866</b> <sup>b</sup>	<b>488 874</b>	<b>126 899</b>	<b>758 992</b>
<b>Environnement Canada</b>						
Centre environnemental du Pacifique (CB)	2 080 000	520 000		1 771 051	447 371	308 949
Évaluations de LCT (15 sites)	2 085 829	521 457		375 985	303 089	1 709 844
<b>Total d'Environnement Canada</b>	<b>4 165 829</b>	<b>1 041 457</b>		<b>2 147 036</b>	<b>750 460</b>	<b>2 018 793</b>
<b>Pêches et Océans</b>						
Port pour petits bateaux de Belleville (ON)	320 000	80 000		320 000	80 225	0
Active Pass (CB)	4 000	1 000		4 258	1 065	- 258
Île Addenbroke (CB)	3 840	960		4 098	1 025	- 258
Île Ballenas (CB)	4 000	1 000		4 258	1 065	- 258
Boat Bluff (CB)	3 840	960		4 098	1 025	- 258
Secteur de l'île Bonilla (CB)	3 840	960		4 098	1 025	- 258
Cap au Saumon (QC)	200 000	50 000		47 998	24 398	152 002
Cap de la Tête-de-Chien (QC)	200 000	50 000		216 981	48 338	- 16 981
Cap Scott (CB)	3 840	960		4 098	1 025	- 258
Cap Beale (CB)	3 840	960		4 098	1 025	- 258
Cap Mudge (CB)	3 840	960		4 098	1 025	- 258
Pointe Carmanah (CB)	3 840	960		4 098	1 025	- 258

<sup>a</sup> Les rajustements incluent le transfert de fonds de l'exercice antérieur et les fonds du PASCf qui n'ont pas été demandés.

<sup>b</sup> Fonds transférés de l'exercice 2004-2005.

Projets des lieux fédéraux contaminés	Financement prévu du PASC		Rajustement <sup>a</sup>	Dépenses réelles du PASC		Différence prévue – réelle
	Fonds du PASC	Part des gardiens		Fonds du PASC	Part des gardiens	
Pointe Chatham (CB)	3 840	960		4 098	1 025	- 258
Île Chrome (CB)	3 840	960		4 098	1 025	- 258
Île Discovery (CB)	4 000	1 000		4 258	1 065	- 258
Pointe Dryad (CB)	3 840	960		4 098	1 025	- 258
Île Egg (CB.)	3 840	960		4 098	1 025	- 258
Île Entrance (CB)	3 840	960		4 098	1 025	- 258
Pointe Estevan (CB)	3 840	960		4 098	1 025	- 258
Île Green (CB)	3 840	960		4 098	1 025	- 258
Île Brion (QC)	60 000	15 000		59 646	14 999	354
Île Ivory (CB)	3 840	960		4 098	1 025	- 258
Île Langara (CB)	3 840	960		4 098	1 025	- 258
Île Lennard (CB)	3 840	960		4 098	1 025	- 258
Île McInnes (CB)	3 840	960		4 098	1 025	- 258
Île Merry (CB)	3 840	960		4 098	1 025	- 258
Île Nootka (CB.)	3 840	960		4 098	1 025	- 258
Pointe Pachena (CB)	3 840	960		4 098	1 025	- 258
Île des Pins (CB)	3 840	960		4 098	1 025	- 258
Pointe Portlock (CB)	4 000	1 000		4 258	1 065	- 258
Pointe Pulteney (CB)	3 840	960		4 098	1 025	- 258
Quatsino (île Kains) (CB)	3 840	960		4 098	1 025	- 258
Rocher aux oiseaux (QC)	60 000	15 000		59 646	14 999	354
Secteur de l'île Saturna (CB)	4 000	1 000		4 258	1 065	- 258
Pointe Scarlett (CB)	3 840	960		4 098	1 025	- 258
Îles Trial (CB)	3 840	960		4 098	1 025	- 258
Évaluations de LCT (365 sites)	2 387 200	596 800		2 353 050	700 954	34 150
<b>Total de Pêches et Océans</b>	<b>3 347 040</b>	<b>836 760</b>		<b>3 185 161</b>	<b>915 873</b>	<b>161 879</b>

<sup>a</sup> Les rajustements incluent le transfert de fonds de l'exercice antérieur et les fonds du PASC qui n'ont pas été demandés.

Projets des lieux fédéraux contaminés	Financement prévu du PASCF		Rajustement <sup>a</sup>	Dépenses réelles du PASCF		Différence prévue – réelle
	Fonds du PASCF	Part des gardiens		Fonds du PASCF	Part des gardiens	
<b>Santé Canada</b>						
Lac Weagamow (ON)	120 000	30 000		105 856	26 464	14 144
Kasabonika (ON)	52 800	13 200		8 800	32 642	44 000
Lansdowne House (ON)	52 800	13 200		96 800	163 642	- 44 000
Hôpital de Moose Factory (ON)	1 520 000	380 000		916 882	742 220	603 118
<b>Total Santé Canada</b>	<b>1 745 600</b>	<b>436 400</b>	<b>- 617 262 <sup>c</sup></b>	<b>1 128 338</b>	<b>964 968</b>	<b>0</b>
<b>AINC (Programme des affaires du Nord)</b>						
Pointe Axe (TNO)	464 000	116 000		327 918	81 979	136 082
BAF 5 – Île Resolution (NU)	10 276 371	1 141 819		9 248 436	1 027 605	1 027 935
BAR D – Pointe Atkinson (TNO)	242 600	60 650		253 766	63 441	- 11 166
CAM D – Lac Simpson (NU)	537 600	134 400		328 117	82 029	209 483
CAM F – Lac Sarcpa (NU)	2 245 024	561 256		2 987 006	746 751	- 741 982
Cap Christian (NU)	16 000	4 000		0	0	16 000
Mine Clinton Creek (TY)	432 000	108 000		353 990	88 498	78 010
Mine Colomac (TNO)	9 992 810	0		11 953 068	0	-1 960 258
Mine Discovery (TNO)	4 923 880	1 230 970		4 039 237	1 009 809	884 643
Mine Faro (TY)	16 389 673	0		16 328 634	0	61 039
FOX A – Île Bray (NU)	16 000	4 000		9 511	2 378	6 489
Fox C – fjord Ekalugad (NU)	3 019 272	754 818		2 783 687	695 922	235 585
Mine Giant (TNO)	10 640 000	0		10 011 900	0	628 100
Mine Mont Nansen (TY)	2 535 680	633 920		1 091 249	272 812	1 444 431
Mine Port Radium (TNO)	2 618 400	654 600		1 884 427	38 796	733 973
Île Radio (NU)	92 000	23 000		112 585	28 147	- 20 585
Mine Roberts Bay (NU)	537 600	134 400		470 369	117 592	67 231
Mines Silver Bear (TNO)	940 000	235 000		1 198 420	299 606	- 258 420
Mine Tundra-Taurcanis (TNO)	934 000	233 500		2 538 894	634 724	-1 604 894
Mine United Keno Hill (TY)	4 505 541	926 459		3 587 331	838 850	918 210
Évaluations de LCT (13 sites)	715 200	178 800		623 806	155 951	91 394
<b>Total partiel AINC-PAN</b>	<b>72 073 651</b>	<b>7 135 592</b>		<b>70 132 351</b>	<b>6 184 890</b>	<b>1 941 300</b>

<sup>a</sup> Les rajustements incluent le transfert de fonds de l'exercice antérieur et les fonds du PASCF qui n'ont pas été demandés.

<sup>c</sup> Afin de respecter ses obligations en matière de frais partagés pour la période de l'exercice s'étendant de 2003-2004 à 2005-2006, Santé Canada n'a pas utilisé les fonds du PASCF de 921 600 \$ (921 600 \$ - 304 338 \$ = 617 262 \$) qui lui avaient été attrib

Projets des lieux fédéraux contaminés	Financement prévu du PASC		Rajustement <sup>a</sup>	Dépenses réelles du PASC		Différence prévue – réelle
	Fonds du PASC	Part des gardiens		Fonds du PASC	Part des gardiens	
<b>INAC (Secteur d'activité des affaires indiennes et inuites)</b>						
1550 Chemin Clifford (BC)	0	0		680 000	186 560	- 680 000
Black Bridge (BC)	0	0		501 640	152 425	- 501 640
Parc de stockage de la division scolaire Frontier Barrenlands/Brochet (MB)	320 000	80 000		214 735	0	105 265
Ancien site Barrenlands DOT (MB)	800 000	200 000		328 071	277 952	471 929
L'ancien parc de stockage du bâtiment des pompes - Beren's River (MB)	320 000	80 000		0	0	320 000
Ancien parc de stockage - École God's Lake (MB)	646 278	161 570		331 004	75 716	315 274
Ancien parc de stockage - École Northlands (MB)	567 000	141 750		145 201		421 799
Ancien parc de stockage - École Red Sucker Lake (MB)	304 100	76 025		0	0	304 100
Ancienne centrale électrique - Première nation Gitxaala (CB)	0	0		144 000	229 536	- 144 000
Parc de stockage - Première nation God's Lake (MB)	764 600	191 150		496 505	113 575	268 095
Magasin Kingfisher Lake Omahama (ON)	334 480	83 620		120 000	280 000	214 480
Zone Mathias Colomb 5B (MB)	1 501 066	375 267				1 501 066
Mont Lolo (BC)				759 722	1 831 335	- 759 722
Mise en valeur de Red Bridge Spur (CB)	280 000	70 000		280 000	93 000	0
Oxford House (MB)	0	0		248 920	106 680	- 248 920
Évaluations de LCT (100 sites)	1 356 179	339 045		1 738 913	450 187	- 382 734
<b>Total partiel AINC-SAAII</b>	<b>7 193 703</b>	<b>1 798 427</b>	<b>288 120 <sup>b</sup></b>	<b>5 988 711</b>	<b>3 796 966</b>	<b>1 493 112</b>
<b>Total AINC</b>	<b>79 267 354</b>	<b>8 934 019</b>	<b>288 120 <sup>b</sup></b>	<b>76 121 062</b>	<b>9 981 856</b>	<b>3 434 412</b>

<sup>a</sup> Les rajustements incluent le transfert de fonds de l'exercice antérieur et les fonds du PASC qui n'ont pas été demandés.

<sup>b</sup> Fonds transférés de l'exercice 2004-2005.

Projets des lieux fédéraux contaminés	Financement prévu du PASC		Rajustement <sup>a</sup>	Dépenses réelles du PASC		Différence prévue – réelle
	Fonds du PASC	Part des gardiens		Fonds du PASC	Part des gardiens	
<b>Défense nationale</b>						
14e Escadre Greenwood (NÉ)	1 808 400	452 100		2 173 071	543 268	- 364 671
5 <sup>e</sup> escadre Goose Bay (TN)	4 562 000	0		3 968 632	0	593 368
CAM 1 - Île Jenny Lind (NU)	24 000	6 000		67 751	16 938	- 43 751
CAM 2 - pointe Gladman (NU)	4 325 000	925 000		4 574 509	897 392	- 249 509
CAM 3 - Baie Shepherd (NU)	1 760 000	440 000		2 077 086	519 271	- 317 086
CAM 4 - Baie Pelly (NU)	2 200 000	550 000		2 973 406	1 295 947	- 773 406
CAM 5 - Baie Mackar (NU)	160 000	40 000		170 270	80 067	- 10 270
Assainissement des Ateliers DY-4 BFC Esquimalt (CB)	1 200 000	300 000		169 314	42 329	1 030 686
Colwood Aggregate (CB)	640 000	160 000		1 582 914	395 728	- 942 914
DYE-M Cap Dyer (NU)	9 500 000	0		11 017 527	0	-1 517 527
FOX-M Hall Beach (NU)	5 175 000	575 000		4 480 196	3 602 606	694 804
FOX-5 l'île Broughton (NU)	4 325 000	925 000		5 392 955	1 128 151	-1 067 955
PIN-3 Pointe Lady Franklin (NU)	720 000	180 000		529 408	132 352	190 592
PIN-4 Baie Byron (NU)	56 000	14 000		102 321	25 580	- 46 321
Parc de réservoirs de Shea Heights / Secteur sud (TN)	456 000	114 000		264 754	66 189	191 246
PEE de Suffield (AB)	1 000 000	250 000		231 898	57 975	768 102
TCE Valcartier (QC)	4 000 000			2 966 662		1 033 338
Évaluations de LCT (14 sites)	3 625 600	906 400		2 794 324	987 546	831 276
<b>Total de la Défense nationale</b>	<b>45 537 000</b>	<b>5 837 500</b>		<b>45 537 000</b>	<b>9 791 339</b>	<b>0</b>
<b>Parcs Canada</b>						
Parc national des Hautes Terres du Cape Breton (NÉ)	50 600	12 650		50 600	13 163	0
Parc national des Glaciers (CB)	916 800	229 200		569 400	142 350	347 400
Évaluations de LCT (66 sites)	1 023 951	255 988	29 015 <sup>b</sup>	828 735	216 593	224 231
<b>Total de Parcs Canada</b>	<b>1 991 351</b>	<b>497 838</b>	<b>54 951 <sup>d</sup></b>	<b>1 448 735</b>	<b>372 106</b>	<b>597 567</b>

<sup>a</sup> Les rajustements incluent le transfert de fonds de l'exercice antérieur et les fonds du PASC qui n'ont pas été demandés.

<sup>b</sup> Fonds transférés de l'exercice 2004-2005.

<sup>d</sup> Les rajustements incluent le transfert de fonds d'assainissement et de gestion des risques transférés de l'exercice 2004-2005. ([25 936 \$ des projets d'assainissement et de gestion des risques] + [29 015 \$ des projets d'évaluations] = 54 951 \$)

Projets des lieux fédéraux contaminés	Financement prévu du PASC		Rajustement <sup>a</sup>	Dépenses réelles du PASC		Différence prévue – réelle
	Fonds du PASC	Part des gardiens		Fonds du PASC	Part des gardiens	
<b>Transports Canada</b>						
Assainissement de l'installation du port public de Bushell (SK)	4 476 154	1 119 039		518 201	129 550	3 957 953
Ancien poste 59 d'observation radar (TN)	800 000	200 000		785 909	196 477	14 091
Nitchequon (QC)	2 024 000	506 000		1 719 947	429 987	304 053
Baie Rock (CB)	5 397 000	933 000		6 050 473	1 067 730	- 653 473
Évaluations de LCT (7 sites)	635 200	158 800		522 184	130 546	113 016
<b>Total de Transports Canada</b>	<b>13 332 354</b>	<b>2 916 839</b>		<b>9 596 714</b>	<b>1 954 290</b>	<b>3 735 640</b>
<b>Autres évaluations de LCT</b>						
Agriculture et Agroalimentaire Canada (13 sites)	563 200	140 800		563 200	174 185	0
Agence canadienne d'inspection des aliments (3 sites)	33 600	8 400		29 172	2 700	4 428
Ressources naturelles (5 sites)	160 000	40 000		83 767	20 942	76 233
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (23 sites)	1 075 600	268 900		1 054 495	392 960	21 105
Gendarmerie royale du Canada (23 sites)	160 000	40 000	32 021 <sup>b</sup>	183 099	103 066	8 922
<b>Total partiel des autres évaluations</b>	<b>1 992 400</b>	<b>498 100</b>	<b>32 021</b>	<b>1 913 733</b>	<b>693 853</b>	<b>110 688</b>
<b>Total des projets d'assainissement et de gestion des risques</b>	<b>87 390 025</b>	<b>14 457 234</b>	<b>- 115 340</b>	<b>79 348 274</b>	<b>19 077 051</b>	<b>7 926 411</b>
<b>Total des projets de suivi et d'entretien</b>	<b>51 293 584</b>	<b>3 367 849</b>		<b>51 102 723</b>	<b>3 144 299</b>	<b>190 861</b>
<b>Total des projets d'assainissement et de gestion des risques, et de suivi et d'entretien</b>	<b>138 683 609</b>	<b>17 825 083</b>	<b>- 115 340</b>	<b>130 450 997</b>	<b>22 221 350</b>	<b>8 117 272</b>
<b>Total des évaluations</b>	<b>14 301 559</b>	<b>3 575 390</b>	<b>61 036</b>	<b>11 630 730</b>	<b>3 763 400</b>	<b>2 731 865</b>
<b>Total général</b>	<b>152 985 168</b>	<b>21 400 473</b>	<b>- 54 304</b>	<b>142 081 727</b>	<b>25 984 750</b>	<b>10 849 137</b>

<sup>a</sup> Les rajustements incluent le transfert de fonds de l'exercice antérieur et les fonds du PASC qui n'ont pas été demandés.

<sup>b</sup> Fonds transférés de l'exercice 2004-2005.